

Zeitschrift:	Revue de linguistique romane
Herausgeber:	Société de Linguistique Romane
Band:	43 (1979)
Heft:	171-172
Artikel:	Verba volant, scripta manent : quelques remarques à propos de la scripta normande
Autor:	Goebl, Hans
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-399682

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VERBA VOLANT, SCRIPTA MANENT
QUELQUES REMARQUES
A PROPOS DE LA SCRIPTA NORMANDE

0. ÉLÉMENTS DE SCRIPTOLOGIE¹.

0.1. La scriptologie face au rapport oral ↔ écrit.

Le terme de « scripta » se réfère — comme chacun sait — à tout système orthographique établi selon le principe phonologique, qui veut qu'à chaque lettre corresponde un son ou bien dans l'état actuel d'une scripta ou bien dans une de ses étapes antérieures : « [...] no tienen otro uso las figuras de las letras sino representar aquellas bozes que enellas depositamos » (Lebrija 1517)². Ceci dit, il nous faut nous rendre à l'évidence sans plus tergiverser. Une scripta, en tant qu'entité de dimensions historiques, ne fonctionne que dans une perspective historique. Tout écrit est destiné à être lu sans que celui qui écrit connaisse au préalable le moment où cette lecture s'effectuera ; dans la conscience (méta)linguistique du scribe doit donc s'instaurer une sorte d'attente illimitée, ce qui revient à dire, en dernière analyse, qu'on écrit sans s'imaginer qu'un jour on ne puisse plus être compris (« scripta manent »). Voilà une différence fondamentale par rapport à l'oral, où la situation collocutive qui implique la présence physique de l'interlocuteur, crée des conditions sensiblement différentes (« verba volant »)³. En termes

1. Pour une initiation aux problèmes de la scriptologie voir Gossen 1967, 1968a et b, 1970 et 1976, ainsi que les recueils thématiques *Les anciens textes romans non littéraires* 1963 et *Les dialectes de France au Moyen Age et aujourd'hui* 1972.

2. Les vues de Lebrija remontent — comme celles de la presque totalité des grammairiens tant anciens que modernes — directement à Aristote, *De interpretatione* I.

3. N'oublions pas la différence fondamentale entre les propriétés physiques de la communication par voie orale et par voie écrite :

canal écrit : communication optique entre 0,4 et 0,75 µm ;
canal oral : communication acoustique entre 20 et 16 000 Hz.

de cybernétique, science fort à la mode, on peut dire que — pour l'oral — l'acte communicatif se présente sous forme de cycle clos (i. e. les réactions de l'interlocuteur influent directement sur le comportement du locuteur) alors que — pour l'écrit — il s'agirait en revanche d'un cycle ouvert. Ajoutons tout de suite que cette comparaison ne joue que si l'on règle sa propre perspective sur le caractère nettement momentané de l'oral. On constate cependant que, dans un cadre diachronique plus vaste, l'écrit se plie, lui aussi, aux exigences d'un public récepteur, dont le barème scripturaire normatif finit toujours par s'imposer au système graphique de ceux qui écrivent.

0.1.1. *De la compétence multiple à l'oral lecturaire* (« *Leseaussprache* »).

En général, toute langue comporte deux niveaux : l'oral et l'écrit, qui, eux aussi, peuvent être subdivisés en plusieurs strates ou registres socio-linguistiques d'un côté (axe diastratique) et géo-linguistiques de l'autre (axe diatopique). Chaque individu (ou chaque groupe de locuteurs) participe à ce jeu de registres suivant sa propre compétence linguistique qu'il ne découvre souvent d'une façon consciente que lorsqu'il se trouve en présence d'un locuteur obéissant à d'autres impératifs linguistiques. On peut donc dire que tout acte linguistique remplit deux fonctions : une fonction communicative (transmission d'une charge sémantico-linguistique) et une fonction démarcative (transmission d'informations socio-psychologiques) : « Nous formulons l'hypothèse suivante : la fonction des dialectes est double : et chacune des deux sous-fonctions est contradictoire à l'autre. La première est d'assurer la communication linguistique entre les groupes humains. La seconde est de permettre à ces groupes de se différencier » (Séguy 1973, 27-28).

Il en ressort qu'il est totalement impossible de procéder à une considération linguistique sans par là même analyser les implications socio-sémiotiques de toute communication par voie langagière. Alors que cet état de choses est universellement reconnu par les linguistes quant à l'oral, il n'en est rien — ou presque — quant à l'écrit, que l'on s'imagine le plus souvent soudé à l'oral comme le serait l'envers d'une médaille à la face respective. C'est ici que la scriptologie intervient : elle démontre non seulement la forte variabilité des rapports entre l'écrit et l'oral (et *vice versa*) mais aussi la mouvance socio-sémiotique de l'écrit¹.

1. Ces liens peuvent donc être qualifiés de socio-sémiotiques.

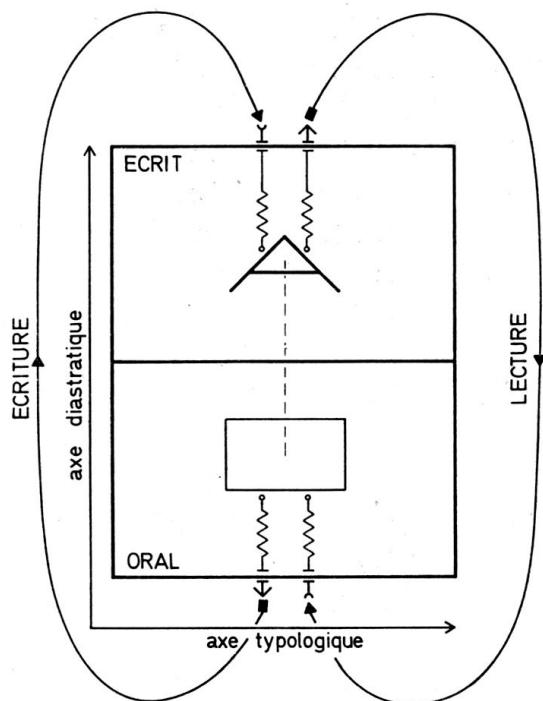


FIG. 0.1.1. — Modèle généralisé d'une compétence multiple ; voir 0.1.1.

Les relations réciproques entre l'écrit et l'oral sont typologiquement équilibrées.

Pour le symbolisme figuratif utilisé (édifices surplombés de leurs toits) voir p. 356 note 1.

Dans un modèle communicatif qui groupe les registres écrit et oral, réunis au sein d'une compétence multiple (voir la fig. 0.1.1), l'on peut situer l'écrit au-dessus de l'oral, et ceci en considération de sa valeur plurimillénaire de bien culturel de tout premier ordre. Comme tout écrit ne peut être légué qu'à travers une scolarisation intense dont les principes réclament la conversion directe de l'écrit en oral (lecture) et de l'oral en écrit (écriture), il en appert qu'il s'instaure, entre l'écrit et l'oral, une sorte d'équilibre typologique qui, en dernière analyse, est à la merci de la conscience métalinguistique des usagers de la langue.

Or, cette conscience métalinguistique, bien qu'étant le plus souvent relativement stable, ne laisse pas pour autant de se modifier de temps à autre¹. De telles modifications peuvent se faire soit en fonction du dévelop-

1. L'équilibre qui règne entre l'écrit et l'oral peut revêtir différents aspects suivant l'orientation socio-culturelle de la langue en question, en allant de l'équilibre stable (écriture idéographique) à l'équilibre indifférent (transcription

pement socio-culturel normal (c'est alors une sorte de « questione della lingua »), soit par un renversement brusque et souvent forcé de l'équilibre ancien. Le xx^e siècle est passé maître, semble-t-il, en de telles interventions déséquilibrantes¹. Nous ne considérons, par la suite, que les changements survenus par voie « normale ».

A notre avis, la restitution de l'équilibre altéré peut se faire de deux manières : par le réajustement de l'écrit sur le modèle de l'oral (« il faut écrire comme on parle ») ou par l'adaptation de l'oral sur le modèle de l'écrit (« il fait parler comme on écrit »). La seconde possibilité nous paraît plus importante, étant donné le fait que, normalement, elle correspond aux préférences inhérentes à toute activité scolaire (ou fonctionnant comme telle). Il en ressort un oral de lecture, artificiel, que nous aimerais appeler « oral lecturaire » (terme forgé sur l'allemand « Leseaussprache »)². Il se peut alors que cet oral lecturaire, une fois mis en circulation, entre en compétition avec d'autres registres oraux à tel point de les évincer de par son poids sociolinguistique supérieur. C'est ce qui est arrivé dans la France tant médiévale que moderne (et partout ailleurs, bien que dans des proportions fort variées).

0.1.2. *Problèmes scripturaires contemporains : l'exemple de la graphie mistralienne.*

Les mêmes problèmes se posent d'ailleurs aussi de nos jours³. Voir le passage suivant :

phonétique). Pour les langues à écriture alphabétique il s'agit d'un équilibre instable, avec de perpétuels mouvements de réajustement. Dans ces efforts de réajustement il semble bien que le barème phonique des lettres latines ait été de quelque importance : voir Lüdtke 1968.

1. Que l'on songe à la proscription des systèmes orthographiques catalan (en 1939), slovène et croate (en Istrie après 1918), allemand (en Alsace après 1945 et dans le Tyrol méridional après 1918), etc. La liste complète serait longue.

2. Voir à ce sujet Buben 1935 et l'ouvrage capital de Thurot 1881-1883.

3. Pour tous les problèmes relatifs à la genèse des orthographies d'oc depuis le xix^e siècle, voir la synthèse magistrale de Kremnitz 1974. Quant au point de vue occitan voir Lafont 1971 (orientation générale) et 1972 (application au provençal), ainsi que Desrozier/Ros 1974 (application au limousin). Signons encore l'intérêt particulier qu'offrent — dans la matière — les débats orthographiques entre occitanistes et tenants d'une orthographe régionale à un endroit donné : p. ex. à Clermont-Ferrand : voir Teulat 1975 (point de vue occitaniste) et Bonnaud 1974 (point de vue régional).

Voir aussi Tauli 1974 qui traite la mouvance socio-sémiotique de l'écrit sous l'angle du « language planning », et Goebl 1980.

« Défendre la langue provençale : comment ? [...] par le choix logique d'un système orthographique cohérent, moderne, populaire, pédagogique et bien rodé :

cohérent, parce que quand nous entendons quelqu'un dire *li* ou *lei cabro*, nous écrivons, nous, *li* ou *lei cabro*, et non pas *las cabras*, avec 2 *s* inutiles et 3 *a* qu'il faut prononcer respectivement *i*, *a* et *o* ! [...]

populaire et démocratique, parce que seul un système à base phonétique permet de suivre les variantes dialectales et de notre langue, d'éviter la dangereuse dictature de l'écrit sur le langage spontané, d'empêcher l'impérialisme d'un dialecte sur les autres ;

pédagogique, parce que seul un système à base phonétique permet un apprentissage aisément de la langue, et peut s'adapter aux moyens de la pédagogie moderne. [...] » (Tract intitulé : *Lou PROUVENÇAU A L'ESCOLO*, Saint-Rémy-de-Provence, s. d., [ca. 1977], 2).

Dans notre modèle communicatif, les choses se présentent donc comme suit :

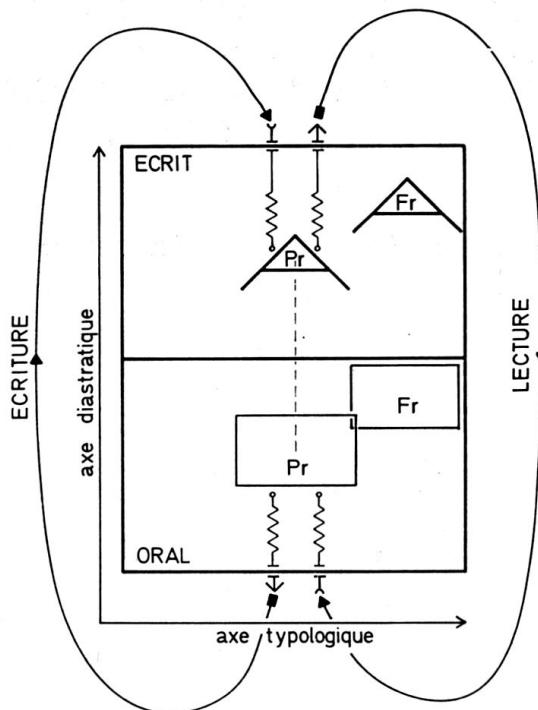


FIG. 0.1.2. — Modèle de la compétence multiple d'un Provençal : conjoncture souhaitée de la part des Félibres mistraliens ; voir 0.1.2.

Les relations réciproques entre l'écrit et l'oral correspondent aux exigences orthographiques exprimées dans le tract provençal : elles sont typologiquement équilibrées.

Les registres français ne sont pas pris en considération.

Pr = provençal.

Fr = français.

Les Félibres mistraliens de Provence aspirent à des relations typologiques très étroites (donc psycholinguistiquement bien équilibrées) entre l'oral régional et l'écrit superposé. Ils n'admettent que la supériorité sociolinguistique des registres français respectifs.

0.1.3. *Le rôle de l'oral lecturaire (Leseaussprache).*

Du point de vue provençal la coiffure exclusive du système oral provençal par la graphie languedocienne reviendrait à l'instauration, au sein de la compétence multiple des Provençaux, d'un déséquilibre typologique in-acceptable.

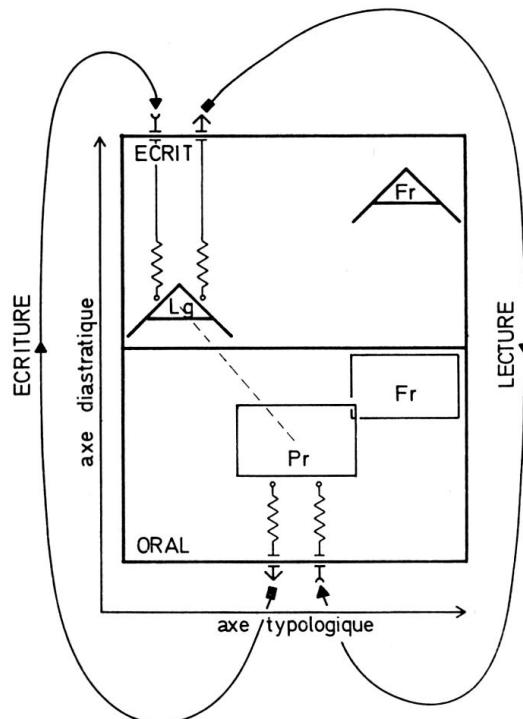


FIG. 0.1.3. — Modèle de la compétence multiple d'un Provençal : conjoncture redoutée de la part des Félibres mistraliens ; voir 0.1.3.

Le déséquilibre typologique des relations réciproques entre l'écrit et l'oral représente l'amorce de « l'impérialisme d'un dialecte sur les autres » dénoncé par le tract provençal.

Les registres français ne sont pas pris en considération.

Pr = provençal.

Fr = français.

Craignant sans doute une éventuelle rééquilibration par l'intermédiaire d'un oral lecturaire moulé sur l'écrit languedocien, les Mistraliens arguent

de « la dangereuse dictature de l'écrit sur le langage spontané » (voir ci-dessus, o.1.2).

o.1.4. *Le problème interférentiel.*

La compétence des sujets parlants ne peut être conçue que sous la forme d'une mécanique complexe. Rien n'empêcherait l'oral lecturaire de s'y répandre progressivement sinon l'estimation que portent les sujets parlants à d'autres registres oraux.

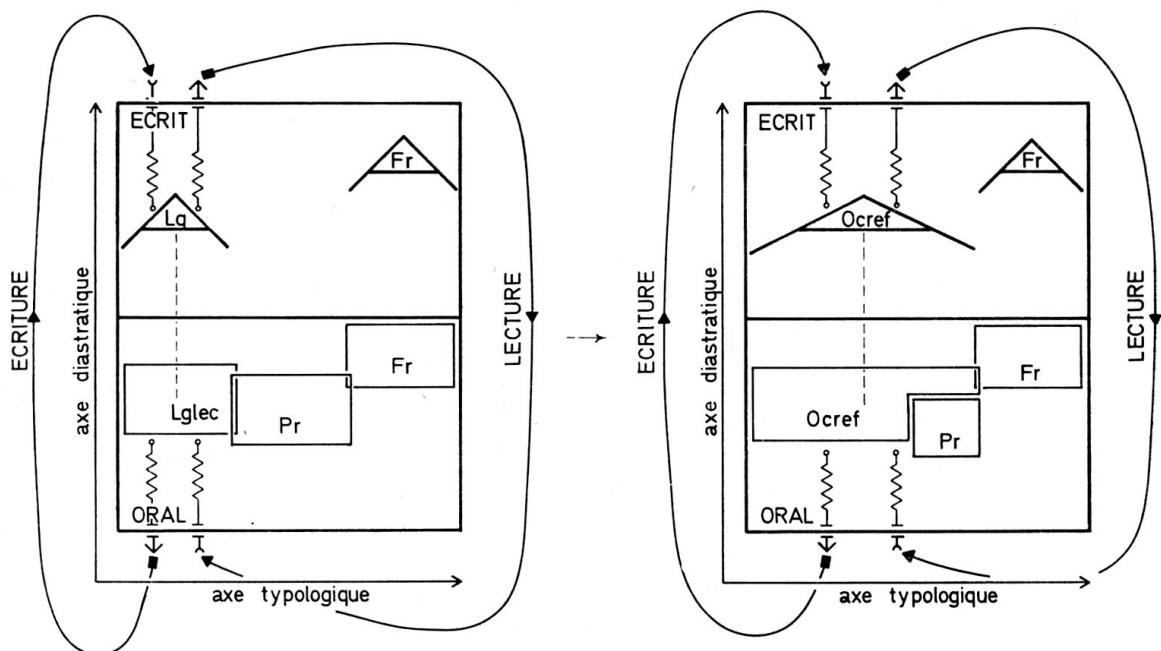


FIG. o.1.4. — Modèle de la compétence multiple d'un Provençal : évolution hypothétique ultérieure sous l'action de la « Leseaussprache » (oral lecturaire) ; voir o.1.4.

L'équilibre typologique (voir la fig. o.1.2) vient d'être rétabli par la genèse d'un oral lecturaire issu de l'écrit (languedocien lecturaire). Grâce au jeu interférentiel des différents registres oraux et écrits au sein de la compétence multiple, il peut arriver par la suite que le champ d'action du provençal parlé se trouve rétréci devant l'expansion progressive du languedocien lecturaire, appelé dorénavant occitan de référence (Ocref).

Les registres français ne sont pas pris en considération.

Pr = provençal.

Fr = français.

Lg = languedocien.

Lglec = languedocien lecturaire.

Ocref = occitan de référence.

La situation pourrait donc évoluer en faveur du languedocien (tant oral qu'écrit) à tel point d'en faire un jour une sorte de standard de référence (occitan de référence). Du moins les choses se sont-elles développées ainsi sur le plan scriptologique occitan jusqu'au XIII^e siècle. Il semble pourtant fort probable que des blocages métalinguistiques traditionnels de la part des Provençaux face aux Languedociens empêchent de telles réorganisations au sein de leurs compétences individuelles¹.

Ces phénomènes interférentiels sont sans aucun doute à la base du développement de l'écrit vulgaire du Moyen Age².

0.2. Scriptologie et textes non littéraires.

Constatons d'abord que la scripta — terme créé par un romaniste à l'intention des romanistes³ — désigne en général les seuls systèmes orthographiques médiévaux tant latins que vulgaires⁴. La textologie médiévale distingue en plus deux sortes de textes, les documents non littéraires (textes administratifs, chartes, vidimus, cartulaires, etc.) et leurs corollaires littéraires. Or, c'est de la première de ces deux espèces textuelles que, de préférence, se nourrit la scriptologie, science de la scripta. Les raisons en sont multiples : le caractère éphémère des textes non littéraires épouse de plus près les coordonnées du temps et de l'espace que ne le font les textes littéraires qui, de par leur nature, relèvent du domaine de l'art et qui tendent forcément à s'émanciper davantage des empreintes et du temps et du milieu de leur origine, alors que l'intérêt textologique inhérent à un acte administratif s'épuise dans le cadre strictement circonstanciel duquel il est issu⁵. Une synopse comparative de chartes de provenances diverses permettra donc de pénétrer plus avant dans nos connaissances du développement linguistique tout au long du Moyen Age ainsi que de dépister certains

1. Quant aux phénomènes de décantation scripturaire survenus dans le domaine catalan avant P. Fabra, voir les *Actes du Primer Congrés International de la Llengua catalana* 1906. Pour la situation récente voir Haensch 1976.

2. Lors de l'établissement de graphies nettement dialectales, le problème interférentiel se présente dans d'autres assiettes socio-sémiotiques : voir Dieth 1938, Marti 1972 et surtout Lerch 1971 (Suisse alémanique) ; Feller 1900 (Wallonie) ; Debrie 1966 (Picardie).

3. Remacle 1968, 157-158.

4. Pour une orientation générale voir Gossen 1967 et 1976.

5. Voir aussi Goebl 1975a, 1975b et 1976a.

éléments de ce que nous avons appelé plus haut « la mouvance socio-sémio-tique de l'écrit ». Précisons d'ailleurs que l'historique qui peut en être tiré, porte uniquement sur l'évolution de la langue écrite, qu'il faut bien distinguer ici des divers registres de la langue parlée d'une région, registres qui — d'un point de vue sociolinguistique et glotto-typologique — en sont nettement différenciés.

0.3. Évolution diachronique des scriptae vulgaires durant le Moyen Âge.

Le XIII^e siècle marque, comme un peu partout en Europe, l'émancipation sociolinguistique définitive des idiomes vulgaires qui finissent par prendre la relève du latin traditionnel ¹. Ce processus de substitution, véritable « questione della lingua », sera — en ce qui concerne l'usage du vulgaire (i. e. du français sous ses variantes régionales) dans la vie administrative — solennellement clôturé par la fameuse Ordinance de Villers-Cotterêts (1539) de François I^{er}, où l'utilisation du « langage maternel françois » est à tout jamais rendue obligatoire. Cet édit qui pratiquement ne fait qu'entériner un état de choses établi depuis longtemps, est l'expression d'un processus sociolinguistique voire sociologique du plus haut intérêt ².

En effet, il s'agit, pour la Couronne de France, de renforcer également l'unification politique du territoire sur le plan linguistique et d'adoindre ainsi une nouvelle marque distinctive, à savoir celle d'une langue unitaire, à cet assemblage politico-culturel en voie de totale intégration, qu'étaient les terres des rois de France à la fin du Moyen Âge. Or, cette langue unitaire, marque distinctive du roi de France, ne saurait en aucune manière être le latin d'une part et un français graphiquement mal équilibré de l'autre, de telle sorte qu'il serait intolérable qu'un scribe normand fit appel à d'autres vecteurs orthographiques que ceux de son collègue francien, champenois ou autre. Ce processus de convergence vers l'Ile-de-France ³ s'amorce déjà très tôt et ne passe pas inaperçu de la part des contemporains. Que l'on compare à cela les témoignages métalinguistiques de différents auteurs médiévaux, relatifs à la valeur présumée de leur propre langage :

1. Cette constatation vaut pour les textes non littéraires. Les contraintes sociolinguistiques ayant été le plus souvent moins rigides sur le plan littéraire, l'élosion des scripta littéraires romanes se situe bien avant cette date.

2. Cf. à ce sujet Peyre 1933.

3. Cf. Olschki 1913, Rauhut 1963 et Pfister 1973.

1. Supériorité du registre francien :

Garnier de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de Saint Thomas Becket* (fin XII^e siècle) :

Mis langages est buens, car en France fui nez. (Nyrop 1914, 22)

Adenet le Roi, *Berte aus grans piés* (XIII^e siècle) :

Avoit une coustume ens el tiois pais
 Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
 Avoient entour aus gent françoise tous dis
 Pour apprendre françois lor filles et lor fils.
 Li rois et la roïne et Berte o le cler vis
 Sorent pres d'aussi bien le françois de Paris
 Com se il fussent né au bourc a Saint Denis. (Nyrop 1914, 34)

2. Infériorité du registre anglo-normand :

Wilham de Waddington, *Manuel des pechiéz* (XIII^e siècle) :

De le franceis ni del rimer
 Ne me dait nuls hom blamer
 Kar en Engletere fus né
 E nurri lenz et elevé. (Nyrop 1914, 33)

Traductrice de la vie d'Édouard le Confesseur (XIII^e siècle) :

Un fau franceis sai d'Angleterre,
 Ke ne l'alai ailurs querre.
 Mai vus ki ailurs apris l'avez,
 La u mester iert, l'amendez. (Wagner 1968, 43)

3. Infériorité du registre orléanais :

Jean de Meung, Traduction de Boèce (XIII^e siècle) :

Si m'escuse de mon langage
 Rude, malostru et sauvage ;
 Car nés ne sui pas de Paris,
 Ne si cointes com fut Paris ;
 Mais me raporte et me compere
 Au parler que m'aprist ma mere
 A Mëun quand je l'alaitoye [...] (Wagner 1968, 44)

4. Infériorité du registre lyonnais :

Aimon de Varennes, *Florimont* (XII^e siècle) :

As François jo voil tant servir,
 Que ma langue lor est sauvage ;
 Que jo ai dit en lor langage

Al mieus que ju ai seü dire.
 Se ma langue la lor empire,
 Por ce ne m'en dient anui :
 Mies aim ma langue que l'autrui.
 Romans ne estoire ne plait
 As François, se il ne l'ont fait.

(Nyrop 1914, 22)

5. Infériorité du registre artésien (Picardie) :

Conon de Béthune (fin XII^e siècle) :

[...] Mon langage ont blasmé li François
 Et mes chançons, oiant les Champenois,
 Et la contesse encor, dont plus me poise.

La roïne n'a pas fait que cortoise
 Qui me reprist, ele et ses fiz li rois ;
 Encor ne soit ma parole françoise,
 Si la puet on bien entendre en françois,
 Ne cil ne sont bien apris ne cortois
 Qui m'ont repris se j'ai dit moz d'Artois,
 Car je ne fui pas noriz à Pontoise.

(Nyrop 1914, 23)

Ces gestes de soumission linguistique n'empêchent pas pour autant les auteurs de persévéérer à utiliser bon nombre de dialectismes régionaux. La norme francienne constitue donc dans un premier temps une sorte de fanal linguistique virtuel, aux contours estompés, que, dans un second temps, les contemporains finissent par actualiser sur le plan effectif à force de ne cesser d'y croire (cf. le phénomène socio-psychologique de la « self fulfilling prophecy ») ¹. Qu'ils eussent reçu dans cette tâche des appuis souvent assez efficaces et venant de l'extérieur, qui oserait en douter ? Ceci n'empêche que le Moyen Age était en cela moins brutal que le XX^e siècle verbalement plus épris d'humanisme.

0.3.1. *Éclosion, essor et déclin des scriptae.*

Mais, revenons au dynamisme évolutif des scriptae. Toutes les scriptae galloromanes comportent dès leur naissance dans le sillage du latin traditionnel, un certain nombre de formes graphiques régionales, dont il est

1. C'est souvent un prestige que la Cour royale n'impose pas de son propre chef, mais que les vassaux croient y voir. En termes de sociolinguistique cette convergence normative entraîne l'affermissement sémiotique d'un certain groupe d'individus face à d'autres.

aisé d'admettre une origine locale, voire régionale. Il s'agirait donc de formes scripturaires forgées sous l'influence du dialecte local. Or, bien loin d'être du dialecte écrit, les scriptae sont plutôt un mélange hybride d'éléments supra-régionaux (qu'on pourrait déjà appeler « français ») et régionaux. Il importe donc d'observer, dans un cadre diachronique, le taux de répartition de ces dialectismes dont les scriptae, dans les stades transitoires, sont émaillées. De cette observation il résulte — et ceci vaut *grossost modo* pour toutes les scriptae d'oïl — que dans un premier temps (immédiatement après l'apparition du vulgaire, concurrent du latin) la fréquence des régionalismes est moyenne pour n'atteindre son véritable apogée que plus tard (le plus souvent au cours du XIII^e ou de la première moitié du XIV^e siècle, phase « constitutive » de la scripta). Mais à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, toutes les scriptae accusent une nette déchéance de leur caractère régional (phase « épurative ») si bien qu'elles finissent par se fusionner dans un continuum graphique incolore et uniforme, véritable orthographe¹, et ceci bien avant la date fatidique de 1539. Le sociolinguiste dira qu'il y a eu, dans ce cas, un changement capital dans la disposition des registres normatifs concurrents, changement à sens unique d'ailleurs, une norme, celle de l'Ile-de-France, ayant évincé toutes les autres (voir la fig. 1.1).

1. ASSIETTES MÉTHODOLOGIQUES EN MATIÈRE DE SCRIPTOLOGIE².

1.1. L'agencement des registres sociolinguistiques au Moyen Âge.

Passons à l'analyse de la figure 1.1. En pleine phase constitutive de la scripta normande, phase que l'on pourrait situer en gros aux alentours de 1300, l'agencement normatif se présente de la manière suivante : le dialecte parlé en Normandie (NdN) se trouve déjà légèrement au-dessous de la norme orale de Paris (NdP) dont on peut admettre que — de par le prestige de la Cour royale, axé sur le mythe de l'Ile-de-France³ — elle avait déjà acquis une certaine supériorité linguistique non seulement sur le dialecte normand mais aussi sur tous les autres dialectes de la langue d'oïl. Les

1. Nous insistons sur le sémantisme normatif du terme *ortho-graphe*.

2. Voir aussi Goebel 1970 et nos contributions entre 1972 et 1979.

3. Voir l'aperçu stimulant d'Olschki 1913 et les contributions bien documentées de Rauhut 1963 et de Pfister 1973.

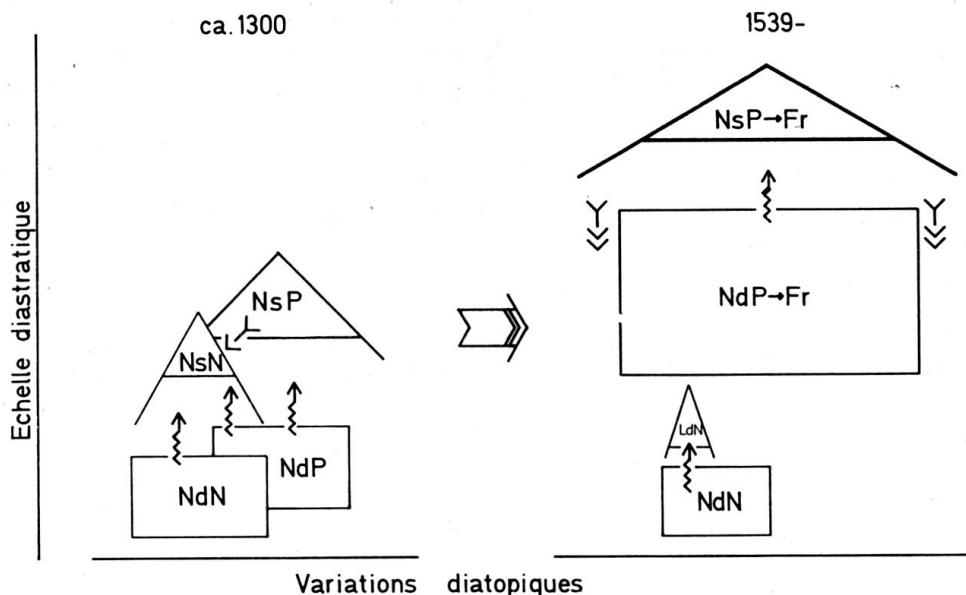


FIG. 1.1. — Schéma des interférences normatives entre l'écrit (niveau scripturaire) et l'oral (niveau dialectal) au milieu et à la fin du Moyen Age¹.

NdN = Norme dialectale de Normandie.

NdP = Norme dialectale de Paris.

NsN = Norme scripturaire de Normandie.

NsP = Norme scripturaire de Paris.

NdP → Fr = Norme dialectale de Paris, désormais de France.

NsP → Fr = Norme scripturaire de Paris, désormais de France.

LdN = Littérature dialectale de Normandie.

scriptae tant normande que parisienne (NsN, NsP), occupent — en raison de leur caractère écrit — un rang sociolinguistique supérieur à toute norme orale, quelle qu'en soit l'origine. On peut donc admettre l'existence de certaines influences réciproques entre ces registres normatifs, influences que nous appellerions « rapports générateurs ». Pour la norme scripturaire de Normandie (NsN), on est en droit de supposer l'action d'un rapport générateur venant du dialecte normand ($NdN \rightsquigarrow NsN$), d'un second allant dans le sens $NdP \rightsquigarrow NsN$ et d'un troisième, uniquement scripturaire (\rightarrow), marquant l'influence de la *scripta* parisienne (NsP) dans son

1. Le symbolisme figuratif utilisé (édifices surplombés de leurs toits) se réfère à la métaphore terminologique de « *Dachsprache* » (register linguistique considéré comme étant sociolinguistiquement supérieur et, partant, faisant fonction de toit vis-à-vis d'autres registres linguistiques moins appréciés) proposée par Kloss 1952, 21 ; voir aussi Kloss 1976 et 1977.

aspect normatif, sur la *scripta normande* (NsN). Le rapport NdP \rightsquigarrow NsP emboîte le pas à celui de NdN \rightsquigarrow NsN.

1.2. Une évidence longtemps méconnue : la fonction sémantique de l'écrit¹.

Dans ce réseau de rapports générateurs, qui se situent à un niveau normatif² et qui sont donc censés présider à la genèse des textes non littéraires, nous tenons pour les plus décisifs ceux qui se situent entre les normes scripturaires respectives. Voici les raisons sur lesquelles nous étayons notre thèse.

Devant des textes historiques, on s'est souvent posé la question de savoir quelle pouvait bien être la prononciation de telle ou telle graphie. Cette question nous semble plutôt traduire une curiosité romantique à l'égard de témoignages humains condamnés à rester muets à tout jamais, qu'être l'expression d'une vue scientifique des choses³. Car tout texte sert, en premier lieu, non pas à véhiculer une charge phonétique (ce serait alors une transcription phonétique) mais bien à transmettre une charge sémantique. Le souci des scribes, tant celui de ceux du Moyen Age que de qui-conque prend la plume de nos jours, est de communiquer sémantiquement⁴.

Il doit, pour ce faire, répondre à certaines exigences conventionnelles préétablies (normes), quitte à en supporter les conséquences s'il n'y réussit pas pleinement. Il doit donc, dans son *for intérieur* (i. e. dans sa compétence multiple) opérer un choix pour sélectionner parmi toutes les possibilités d'être couchées par écrit, celles qui satisfont le mieux à l'attente normative des lecteurs, telle que le scribe à tout le moins se la représente. Aujourd'hui, la chose est plutôt facile. Les conventions orthographiques de la plupart des grandes langues de culture sont figées depuis longtemps, répertoriées

1. Pour une orientation générale voir Goebl 1977 ainsi que les contributions psychologiques suivantes : Dodge 1896, Erdmann/Dodge 1898, Gunderson 1971, Kainz 1967, Kaneff 1970, Kavanagh/Mattingly 1972, Smith 1973, Wathen-Dunn 1967, Wrolstad 1976.

2. Nous nous référons à la hiérarchie tripartite proposée par E. Coseriu : cf. Coseriu 1967, 11-113, et Coseriu 1969.

3. Les débuts d'une considération plus autonome de l'écrit par rapport à l'oral remontent à la « *questione della lingua* » tchèque de l'entre-deux-guerres ; cf. Vachek 1939.

4. Voir à cela nos contributions polémiques de 1976b et 1977. Récemment la même réorientation méthodologique peut être constatée chez les germanistes ; cf. Löffler 1976.

dans force manuels scolaires et reconnues universellement¹. Mais, pour le Moyen Age, les choses se présentaient d'une manière fort différente. Tel scribe du XIII^e siècle devait manipuler avec la même aisance le latin médiéval, qui, seul, pouvait prétendre alors à une quasi-normativité, et le vulgaire récemment né tout en se conformant, quant à ce vulgaire, à certaines modes scriptiques dans le vent, qui étaient d'ordre moins linguistique que plutôt socio-culturel ou socio-sémotique². Un véritable embarras devant tant de richesses !

1.3. Contingences normatives de l'activité scripturaire.

En présence d'une forme régionale, trouvée dans un document médiéval, et qui ne dément pas ses attaches typologiques avec le dialecte parlé dans la région (tel qu'on le connaît de nos jours), nous sommes donc plus enclins à nous demander comment et à partir de quelle norme orale elle a bien pu faire son entrée dans le stock normatif scripturaire (dont elle n'est qu'une seule réalisation sur le plan actuel de la « Parole »), que de nous pencher sur le problème de l'actualisation phonique dans la bouche de n'importe quel contemporain d'alors. Ceci revient à dire que nous pensons que les traces de la genèse de l'écrit non littéraire sous sa forme vulgaire se perdent quelque peu aux XI^e et XII^e siècles, quand, dans le latin médiéval parsemé depuis longtemps de vulgarismes lexicologiques, l'éclosion du vulgaire se préparait

1. Il est bon cependant de se rappeler que la contingence sociologique de tout système orthographique ne cesse d'exister. Toute initiative visant à mettre en œuvre une réforme de l'orthographe le prouve. Dans ces moments de réforme, que je n'hésiterais pas à qualifier de belliqueux, la question de l'orthographe ne se pose plus en termes de philologie ou de linguistique, mais bien plutôt en termes de politique.

2. Voir les témoignages médiévaux suivants :

Orthographia Gallica (d'origine anglo-normande, ms. du XIV^e siècle, éd. Stürzinger 1884) :

« Item *moi, toi, soi, foi, Roi* et similia possunt scribi per *o* vel per *e* indiferenter per diversitatem et usum lingue Gallicane. » (Stürzinger 1884, 19.)

« Item *que* vel *qui* consuevit olim scribi cum *k* secundum usum veterem, sed secundum modernos commutatur *k* in *q.* » (Stürzinger 1884, 25.)

Tractatus ortographie gallicane [...] secundum modum et formam parisius (de T. Coyfurelly, ca. 1400, éd. Stengel 1879) :

« *K* eciam in lingua romanica [= scripta picarde], non autem in lingua gallicana [= scripta francienne] nomine et loco *c* et *h* scribi debet et sonari, ut *kival* i. gallice *chival*, *kien* i. *chien* [...]. » (Stengel 1879, 17.)

Pour l'utilisation de deux systèmes orthographiques par un même scribe à la fin du XIV^e siècle voir Catach/Ouy 1976.

par un branle-bas onomastique allant sans cesse s'intensifiant.¹ Au moment de l'apparition définitive de l'écrit vulgaire les scribes avaient donc à leur disposition toute une panoplie bien fournie d'éléments scripturaires vulgarisés ou déjà franchement vulgaires.

Ces constatations nous ramènent à la figure 1.1. Si, dans un premier temps, la norme scripturaire de Normandie (NsN) oscille entre des influences diverses, tout en dégageant une modeste spécificité normande, les choses sont totalement différentes à la veille de 1539. La norme scripturaire parisienne a définitivement pris la tête du développement scripturaire qui se déroulera dorénavant dans un cadre bien défini, à savoir celui de la France, qui — grâce à la politique ambitieuse de ses rois, depuis Philippe Auguste jusqu'à François I^{er} — s'est constituée en rivale du vieil Empire germanique lequel persiste à garder comme langue officielle le latin, en cela sociolinguistiquement moins avancé (donc plus conservateur) que la France, qui de son idiome vulgaire a fait sa langue officielle. Cet état de choses se trouve symbolisé dans la figure 1.1. par l'abréviation P → Fr (« de Paris, donc de France »), d'où une suprématie sociolinguistique qui, grâce à l'entrée en vigueur d'une normativité stato-nationale, ouvre le chemin et à la norme orthographique et, par le biais du phénomène de la *Leseaussprache* (oral lecturaire ; voir 0.1.1), à la norme orthoépique de Paris et partant de l'ensemble stato-français. Que la norme dialectale de Normandie, sociolinguistiquement déchue et typologiquement devenue acéphale, et, véritable peau de chagrin linguistique, en train de se muer en « patois », se constitue alors, de son propre chef, bien qu'à une échelle modeste, une « toiture »² sous la forme d'une littérature patoise autochtone (LdN)³, n'a plus de quoi surprendre.

1. Nous y faisons abstraction d'une tradition non littéraire mineure qui s'ouvre avec les *Serments de Strasbourg* (842). Pour le domaine d'oïl l'apparition du français dans les documents non littéraires commence dès la fin du XI^e siècle. Il est cependant bon d'avoir toujours présent à l'esprit que même les premiers textes en langue d'oïl présupposent une longue phase de préparation d'ordre métalinguistique de la part de plusieurs générations de scribes, processus de maturation dont nous n'avons que très peu de traces.

2. La *scripta normande* aurait pu abriter en quelque sorte le dialecte normand, donc lui servir de « toiture ». La métaphore de « toiture » se réfère au terme allemand de « *Dachsprache* » lancé par Kloss (1952, 21).

3. Pour plus ample information voir Lechanteur 1955, ainsi que la synthèse réussie de Piron 1958.

1.4. Original et copie.

Le mode de transmission des chartes médiévales est double : ou bien les pièces nous sont conservées sous leur forme originale (ORG) ou bien elles portent l'empreinte d'un remaniement de seconde (ou de tierce, etc.) main (CART) ¹. Ne pouvant entrer plus avant dans les détails ², nous nous contentons ici de retenir une seule différence fondamentale entre les chartes ORG et CART. Une pièce ORG, n'ayant qu'une seule origine textuelle, n'a connu que l'impact d'une seule norme linguistique, celle en vigueur lors de sa rédaction, tandis qu'une charte CART, comprenant au moins deux origines textuelles, accuse l'influence de deux normes linguistiques, celle de l'original sur lequel elle a été copiée (i. e. du premier scribe) et celle du second scribe, cette dernière étant forcément plus récente et partant plus avancée. On peut donc dire que — vu le cours des choses dans la France d'avant 1539 — tout texte de seconde main (CART) est sociolinguistiquement plus évolué que son corollaire de première main (ORG) ³.

2. ANALYSE QUANTITATIVE.

2.1. Le corpus scripturaire.

Notre analyse scriptologique est fondée sur un matériel scripturaire assez vaste ; voir le tableau 3.5. Nous avons dépouillé dans le cadre d'une époque allant de 1246, date de la première charte normande en langue vulgaire dont nous avons pris connaissance ⁴, à 1551, date de la dernière charte prise en considération, 896 chartes ORG et 614 chartes CART. Comme le nombre des mots de ces 1 510 chartes a été également retenu, ainsi que le

1. Quant au classement en ORG ou CART nous avons fait confiance aux indications contenues dans les éditions de chartes que nous avons dépouillées ; voir à cela Goebl 1970, *passim*.

2. Pour la manière dont les copistes traitent les originaux voir Gossen 1966; Gossen 1967, 30-37 ; Monfrin 1968 et 1974, ainsi que Woledge 1970.

3. En dernière analyse, la genèse de toute pièce CART implique l'existence de trois normes : celle en vigueur lors de la rédaction de l'original (N I), puis celle en vigueur lors de sa transcription (N II) et enfin une troisième qui se dégage de la pièce CART et qui serait un mélange des deux précédentes (= 1/2. (N I + N II)). Car il faut bien se rendre compte que du temps de N II les aspects graphiques soit des originaux soit des copies alors rédigées (sur des textes plus vieux) n'étaient pas identiques.

4. Voir Le Cacheux 1900-1901 et Goebl 1970, 99.

rendement numérique exact de quelques 218 critères graphiques susceptibles de servir à une analyse scriptologique, il nous est désormais possible d'établir les différents taux de fréquence de tous ces critères, dont nous présenterons, par la suite, quatre échantillons très typiques ; voir 3.1-3.4.

2.2. Constitution des données scripturaires en matrice bidimensionnelle.

L'ensemble des chartes ORG et CART a été soumis à un tri statistique rigoureusement identique dans les deux cas (ORG et CART). Les documents dépouillés ont été compartimentés en cinq coupes (dont quatre tranches « synchroniques » : 1246-1300, 1301-1350, 1351-1450, 1451-1551, et une tranche « panchronique » : 1246-1551) d'un côté et, suivant leur lieu d'origine dans 8 diocèses et 20 centres scripturaires¹ de l'autre. La matrice bidimensionnelle (1 510 documents dépouillés \times 218 critères retenus) que l'on obtient ainsi, permet de faire des observations numériques très précises et de procéder aussi à une évaluation statistique serrée².

2.3. Calcul des fréquences relatives.

Le traitement statistique est — dans son principe de base — fort simple. A partir des occurrences d'un critère graphique examiné (OCC ; voir les

1. Un centre scripturaire n'est rien d'autre qu'un grand nombre de chartes qui, par le témoignage de leur formule de salutation, émanent d'une certaine chancellerie. Ce que nous appelons le « Reste » (voir les tableaux 3.1.4-3.4.4) est l'ensemble des chartes non classifiables de la manière susdite. Le manque de la coordonnée de l'espace qui en résulte ne permet donc pas d'utiliser ce « Reste » pour des analyses scriptologiques. C'est pourquoi il n'en a pas été tenu compte pour l'établissement de nos réseaux choroplèthes. Les données de ces chartes « rurales » sont cependant contenues dans les compartiments diocésains (macroperspective). Cette macroperspective s'oppose à la microperspective qu'offre le compartimentage en centres scripturaires.

2. Soit dit en passant que le problème jusqu'alors combien épineux de l'hybridation intrinsèque des scriptae ne peut être résolu que par l'observation méticuleuse de la fréquence d'emploi des phénomènes scripturaires. Pour ce faire, il faut recourir à des méthodes quantitatives qui, contrairement à ce que l'on entend souvent dire, sont bien loin d'être l'apanage exclusif des sciences naturelles. Point n'est besoin de rappeler l'exemple de la sociologie, de la psychologie ou de la statistique linguistique pour démontrer l'utilité de telles méthodes. Il est vrai cependant que parmi les médiévistes-philologues la notion de quantité n'a pas toujours bonne presse : et ce à tort, pensons-nous tout en limitant notre effort de persuasion à l'exemple de cet article.

tableaux 3.1.4, 3.2.4, 3.3.4 et 3.4.4) et du nombre des mots des chartes dépouillées (NM ; voir le tableau 3.5) on calcule un facteur F :

$$F = OCC/NM$$

Exemple : soit le tableau 3.1.4, tranche « synchronique » 1246-1300, colonne ORG.

Les occurrences (OCC) de la graphie examinée (désinences de l'infinitif latin -ARE > -eir, etc.) sont au nombre de 9. Le nombre des mots (NM) des chartes dépouillées pour cette tranche « synchronique » (1246-1300) est de 52 328. En termes de statistique il s'agit de la variable (OCC) face à la population d'ensemble (NM). Une des premières exigences est de calculer la fréquence de la variable au sein de la population d'ensemble : d'où le facteur $F = 9/52\ 328 = 0,000171$.

2.4. Calcul des effectifs théoriques et de leurs écarts des effectifs réels.

Comme pour chaque tranche « synchronique » examinée, qui, dans nos tableaux numériques, se présente sous la forme d'une colonne verticale, un facteur (ou taux de répartition) F a été calculé, il est désormais facile d'établir à l'aide de ces facteurs F (voir les tableaux 3.1.4-3.4.4) et des nombres des mots répertoriés dans les rangées horizontales du tableau 3.5, l'effectif théorique (EFFTHEO) pour chacune de ces rangées (diocèses et centres scripturaires). On obtient ainsi un modèle numérique, quitte à le comparer après coup à la réalité examinée. Il en ressort une vue très claire de l'agencement quantitatif de nos données scripturaires.

Exemple :

Tabl. 3.1.4
1246-1300
ORG
 $F = 0,000171$

Tabl. 3.5
diocèse de Rouen
 $NM = 30\ 836$

L'effectif théorique (EFFTHEO) du graphisme examiné (-ARE > -eir, etc.) est de 5,3 (= 30 836 × 0,000171). L'effectif réel (OCC) se situant à 4, il reste un écart négatif de -1,3 répertorié, lui-aussi, dans notre schéma ¹. Précisons tout de suite que nos cartes présentent des zones hachurées de grisés foncés partout où les écarts calculés sont positifs, tandis que les

1. Pour le calcul de l'écart (EC) la formule est la suivante : $EC = OCC - EFFTHEO$ ou bien : $EFFTHEO = OCC - EC$.

écart négatifs se trouvent symbolisés par des hachures à grisés clairs. Voir aussi 2.6.

2.5. Appréciation inférentielle des écarts calculés.

On distingue, en matière de statistique, deux paliers méthodiques. C'est d'abord le palier de la statistique descriptive qui s'occupe — *grosso modo* — de l'emmagasinage et d'une préparation élémentaire des données numériques, niveau sur lequel se situent tous nos tableaux numériques. Vient ensuite le palier de la statistique inférentielle où il est question de l'appréciation des données numériques brutes, pour en dégager la part due au jeu du hasard.

Le procédé utilisé jusqu'ici obéit déjà à une exigence capitale en matière de statistique, à savoir celle d'une comparaison entre un modèle (EFFTHEO) et la réalité (OCC) (domaine de la statistique descriptive). Il est bon toutefois de savoir que les écarts ainsi établis peuvent être soumis encore à une évaluation statistique supplémentaire nous indiquant le degré de probabilité avec lequel tel écart est dû au jeu du hasard (domaine de la statistique inférentielle). Car le modèle théorique fondé sur le calcul des EFFTHEO présuppose une répartition quasiment normale de nos occurrences qui, elles, s'en écartent d'ailleurs d'une manière plus ou moins accusée. Or, plus l'écart entre OCC et EFFTHEO est grand, moins la raison en peut être imputée aux effets du hasard. Il doit y avoir une raison plus profonde pour l'importance numérique de cet écart, raison que nous croyons trouver dans l'action conjointe et d'une tradition scripturaire autochtone et du substrat dialectal génératrice (voir ci-dessus, 1.1).

2.5.1. Calcul d'un intervalle de « méfiance ¹ ».

On peut, à partir de l'effectif théorique (EFFTHEO ; l'EFFTHEO est calculable selon la formule : $\text{EFFTHEO} = \text{OCC} - \text{EC}$), établir un intervalle numérique qui se situe entre les deux termes suivants ² :

$$\begin{aligned} \text{EFFTHEO} + 2\sqrt{\text{EFFTHEO}} \\ \text{EFFTHEO} - 2\sqrt{\text{EFFTHEO}} \end{aligned}$$

1. Les statisticiens utilisent pour des évaluations parallèles le terme de l'intervalle de « confiance », qui indique une marge numérique à l'intérieur de laquelle se situent toutes les valeurs répondant à certaines exigences probabilitiques. Or, chez nous, il s'agit d'une exigence inverse : l'intervalle, dont il est question, circonscrit un espace à l'intérieur duquel il n'y a « rien qui vaille ». D'où notre néologisme semi-ironique : intervalle de « méfiance ».

2. Voir Muller 1968, 87.

Or, la logique du calcul effectué prévoit que si l'effectif réel (OCC) se situe en dehors de l'intervalle établi, la raison en est imputable au hasard avec une probabilité d'erreur ne dépassant jamais 5 % et, par conséquent, à des causes autres qu'aléatoires avec au moins 95 % de certitude. Ceci veut dire que nous sommes alors en droit de faire confiance à nos chiffres et de ne pas les considérer comme étant dus au jeu du hasard (hypothèse nulle). Le rejet de l'hypothèse nulle nous permet donc l'acceptation d'une hypothèse de travail forgée au préalable.

Exemple :

Tabl. 3.1.4

1246-1300

ORG

diocèse de Bayeux

OCC = 2

EC = + 1,9

EFFTHEO = 2 - 1,9 = 0,1

$\sqrt{\text{EFFTHEO}} = \sqrt{0,1} = 0,316$

$2\sqrt{\text{EFFTHEO}} = 0,632$

L'intervalle se situe entre $+ 0,732 (= 0,1 + 0,632)$ et $- 0,532 (= 0,1 - 0,632)$. Comme OCC est de 2, nous sommes libres d'admettre, avec une chance d'erreur ne dépassant jamais 5 %, une cause autre qu'aléatoire pour la valeur numérique d'OCC. Nous pouvons donc procéder à une explication scriptologique telle que nous l'avons proposée plus haut (influence émanant d'un substrat dialectal génératrice et d'une certaine tradition graphique autochtone ; voir 1.1).

Nous avons calculé, pour toutes les valeurs répertoriées dans les tableaux 3.1.4-3.4.4, les intervalles de « méfiance » tout en les confrontant avec les effectifs réels. Les valeurs dépassant les intervalles respectifs, donc tout particulièrement élevées et par là même scriptologiquement hautement significatives, ont donné lieu à l'insertion de symboles ponctuels dans les circonscriptions de nos réseaux choroplèthes.

2.5.2. *Calcul de l'écart réduit z et évaluation consécutive de la chance d'erreur.*

Il serait cependant intéressant de connaître la part du hasard en dehors du fait d'être au-dessous de 5 %. Nous utilisons, pour ce faire, la formule suivante :

$$z = EC/\sqrt{EFFTHEO}$$

EC écart

EFFTHEO effectif théorique

pour calculer l'écart réduit z tout en consultant ultérieurement une table numérique (Muller 1968, 239 : v. tables pour les écarts réduits) pour l'appréciation du taux de probabilité de z ¹.

Exemple :

Tabl. 3.3.4

1246-1300

ORG

diocèse de Rouen

OCC = 127

EC = + 32,1

EFFTHEO = 94,9 (= 127 - 32,1)

$\sqrt{EFFTHEO} = 9,74$

$z = 32,1/9,74 = 3,29 \approx 3,3$

Pour $z = 3,3$, la probabilité d'erreur P (voir Muller 1968, 239) est de 0,00096, donc de 0,096 %. La marge d'erreur, c'est-à-dire la part du hasard dans l'importance numérique de l'écart mentionné ci-dessus (EC = 32,1) n'est donc que de 0,096 %. Comme les statisticiens n'admettent que des marges d'erreur allant jusqu'à 5 % pour se croire encore dans le vrai, nous pouvons leur emboîter le pas et postuler une origine scriptologique pour la répartition excédentaire des graphies en *ca*, -*ca*- (< c + A latin) dans le diocèse de Rouen (1246-1300, ORG).

2.5.3. Diasystème et probabilités d'erreur : calcul de la probabilité globale d'erreur (P_g).

Il se peut cependant que des cinq tranches « synchroniques » seules une ou deux aboutissent à une certitude statistique dépassant les 95 % et que les autres restent au-dessous de ce seuil, tout en accusant des écarts positifs. Dans ce cas, il faut se rendre à l'évidence de ce que c'est qu'un diasystème.

1. Cf. Muller 1968, 77 et 87.

Nos matériaux scripturaires sont, en dernière analyse, un assemblage fonctionnel, ou bien, en d'autres termes, un système cohérent articulé par les coordonnées du temps et de l'espace. Ce qui se passe dans une tranche ne peut rester sans répercussions sur telle autre. Cet enchaînement fonctionnel diasystématique nous permet donc de procéder aussi à une évaluation simultanée de plusieurs tranches « synchroniques » à la fois, pour établir ainsi une probabilité globale P_g , avec laquelle les différents taux de répartition se situent tous, plusieurs fois et au même endroit, au-dessus de la moyenne. P_g serait donc : $P_1 \times P_2 \times P_3 \times \dots$, etc.

Exemple :

Tabl. 3.2.4.

1246-1300

CART

diocèse de Bayeux

OCC = 13

EC = + 1,6

EFFTHEO = 11,4

$\sqrt{\text{EFFTHEO}} = 3,376$

$z = 1,6/3,376 = 0,4738$

Pour $z = 0,4738$, P_1 serait de 0,6584, soit 65,84 %. La part d'erreur étant de 65,84 %, nous ne saurions, bien sûr, faire fond sur ce résultat. Passons à la tranche « synchronique » suivante :

1301-1350

OCC = 21

EC = + 2,3

EFFTHEO = 18,7

$\sqrt{\text{EFFTHEO}} = 4,3243$

$z = 2,3/4,3243 = 0,5318$

Pour $z = 0,5318$ P_2 est de 0,5962 ou 59,62 %. Même remarque que *supra*. Une évaluation d'ensemble $P_1 \times P_2$ nous porte à 0,3925, soit 39,25 %. Nous devons donc continuer notre calcul.

1351-1450

OCC = 4

EC = + 2,5

$$\text{EFFTHEO} = 1,5$$

$$\sqrt{\text{EFFTHEO}} = 1,2247$$

$$z = 2,5/1,2247 = 2,0412$$

Pour $z = 2,0412$, la table numérique chez Muller 1968, 239 marque 0,404 : $P_3 = 4,04\%$. Cette troisième tranche est donc décisive. Non contents de nous appuyer dans notre argumentation scriptologique sur elle seule, nous établissons le taux commun de probabilité $P_g (= P_1 \times P_2 \times P_3) = 0,01585$, soit 1,58 %. Une évaluation globale des trois tranches examinées apporte donc une marge d'erreur de seulement 1,58 % ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle (c.-à.-d. disant que tout est dû au jeu du hasard) et d'envisager l'application d'une interprétation scriptologique.

2.6. Mise en carte des données scripturaires.

Nous avons utilisé, pour ce faire, la technique cartographique des cartes choroplèthes qui consiste dans l'étalement de teintes gradées sur les surfaces concernées. Comme quatre des cinq réseaux « Scripta » (voir les cartes chorophèthes) représentent des étapes « synchroniques » (c.-à.-d. en quelque sorte momentanées) de la distribution d'un graphisme donné, leur considération successive permet de saisir le dynamisme diachronique de l'évolution scripturaire alors que le réseau « panchronique » « Scripta 1246-1551 », encadré de noir, synthétise l'information donnée jusqu'alors par étapes, tout en enlevant la coordonnée du temps. Le rendement heuristique de ce mode d'expression graphique est remarquable.

2.7. Mise en carte des données dialectales de *L'ALF*.

Comme, sur nos cartes choroplèthes, nous avons mis à profit les données dialectales répertoriées dans *L'ALF* et que cette présentation doit être comparable avec celle faite avec nos matériaux scripturaires, nous les avons triées d'une manière analogue. Les attestations dialectales (voir les légendes de nos figures choroplèthes) ont été soumises à un décompte et, après le calcul de la moyenne (nombre des attestations divisé par 70, nombre des points-*ALF* tirés en considération), échelonnées de part et d'autre de la moyenne arithmétique.

3. EXAMEN DE QUELQUES TRAITS SPÉCIFIQUES DE LA SCRIPTA NOR-MANDE ¹.

De chaque trait examiné nous ne présenterons, à titre illustratif, que quelques-unes des attestations relevées par nous, tout en choisissant celles répertoriées au commencement et à la fin de notre diasystème.

3.1. -^ÀRE latin > -*eir*, etc.

Voir les figures 3.1.1, 3.1.2., 3.1.3 et les tableaux 3.1.4 et 3.5.

3.1.0. *Analyse philologique*.

Premières attestations :

<i>leveir</i>	bGue 1283
<i>demandeir</i>	vB 25-3-1283
<i>demandeir</i>	bC 20-6-1285
<i>restoreir</i>	vB 3-4-1288

Dernières attestations :

<i>alleir</i>	bGue 2-11-1500
<i>donneir</i>	échiquier R 1425
<i>demandeir</i>	Gue 13-11-1368
<i>meir</i> (< MARE)	Gue 15-2-1365

Quant au substrat dialectal générateur il semble fort probable que les graphies -*ei*-, -*ey*-, etc., faisant suite à A latin accentué en position libre, remontent à l'étape *[*ɛ*] de la série évolutive -^À[>*]^É[*ɛi*] > *éi* > *e^e* > *e* > *ai* > *a^e* > *oi* > *o^e* ².

1. Ont été examinés d'une manière parallèle les traits graphiques suivants :

- ^À LE > - <i>eil</i>	Goeb 1976a
- ^À TU > - <i>ei</i>	Goeb 1975b
- ^À TE, - ^À TIS > - <i>ei</i> -	Goeb 1975a
TRÉS > <i>treis</i>	Goeb 1975a
DÉCEM, DÉCIMA > <i>dies</i> , <i>diesme</i>	Goeb 1975a
RÉGE > <i>rei</i> , etc.	Goeb 1975b
SÉ « soi » > <i>sei</i>	Goeb 1975b
<i>o, ovec</i> « avec »	Goeb 1975b et 1976c
<i>tuit</i> « tous »	Goeb 1975a
<i>le picard</i> « la »	Goeb 1975a

2. Pour l'évolution phonétique voir Fouché 1969, 263 ; Lepelley 1973, 33-36 et aussi Goeb 1970, 141-149.

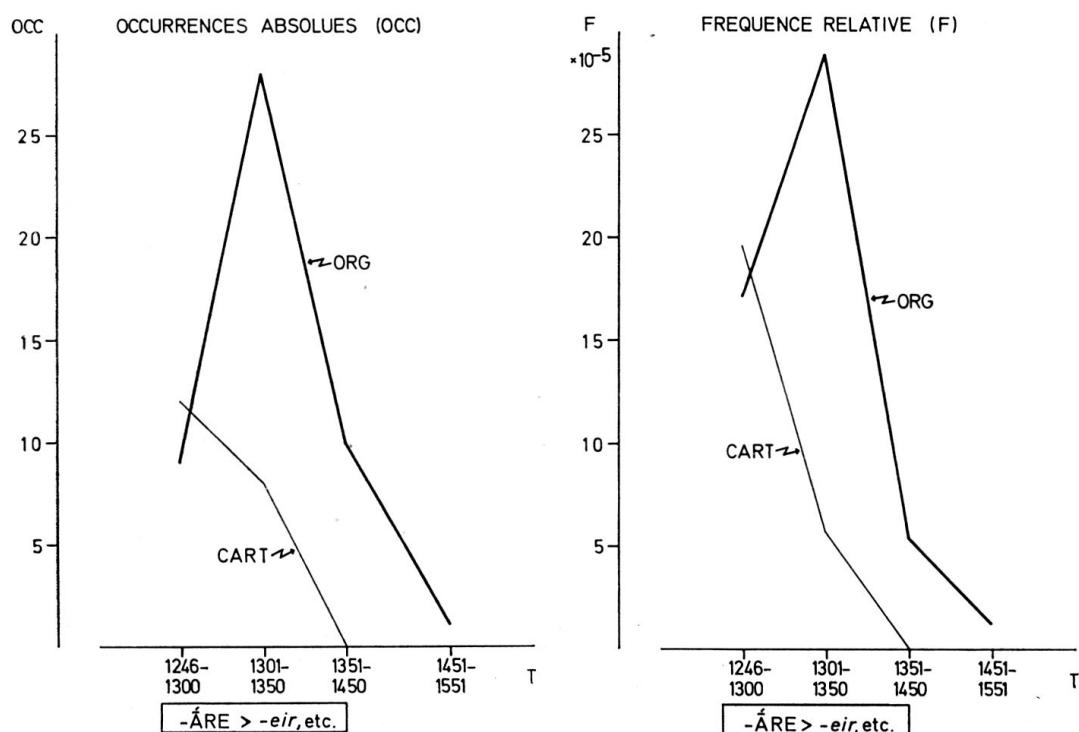
3.1.1. *Bilan diachronique et diastratique.*

FIG. 3.1.1. — Évolution diachronique des occurrences absolues (OCC) et de la fréquence relative (F) des graphies en *-eir* (< -ÁRE latin) dans les pièces originales (ORG) et dans les copies (CART).

Pour les données numériques voir le tableau 3.1.4.

En regardant la figure 3.1.1. — et aussi les figures 3.2.1, 3.3.1 et 3.4.1 — on constate deux choses : que le tracé de la courbe ORG passe au-dessus de celui de la courbe CART ; que la courbe CART s'infléchit plus rapidement vers zéro que la courbe ORG.

Quelle en est la raison ? Comme nous l'avons dit plus haut (voir 1.4), les pièces CART reflètent un état normatif plus évolué, donc moins régionalisant, par rapport aux pièces ORG, à condition bien sûr que les pièces examinées appartiennent, de par la date de leur expédition originale, à la même tranche « synchronique ». Or, si l'impact d'une seconde norme (c.-à-d. celle du copiste) entraîne un changement de l'aspect orthographique du texte par rapport à l'original, il en subsiste quand même un détail très important qui reste inchangé : la date de l'expédition originale. Ceci revient

à dire que si l'on groupe séparément et les pièces ORG et les pièces CART par ordre de la date de leur expédition originale, l'on obtient ainsi la possibilité d'une comparaison très éloquente de deux registres textologiques différents. Remarquons en outre que la distance d'un demi-siècle environ (ici : 1246-1300) qui s'intercale entre l'amorce de la décroissance des deux courbes (ORG et CART), semble correspondre *grosso modo* au décalage diachronique qui sépare les deux origines textuelles¹. Ceci revient à dire que la courbe ORG embrasse et la phase constitutive et la phase épurative de la *scripta*, alors que la courbe CART, vu le décalage diachronique immanent à tout acte CART, n'en reflète que la phase épurative.

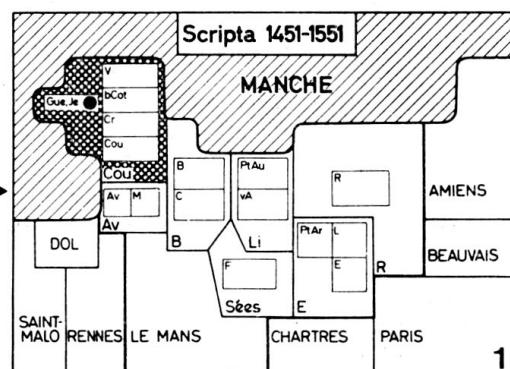
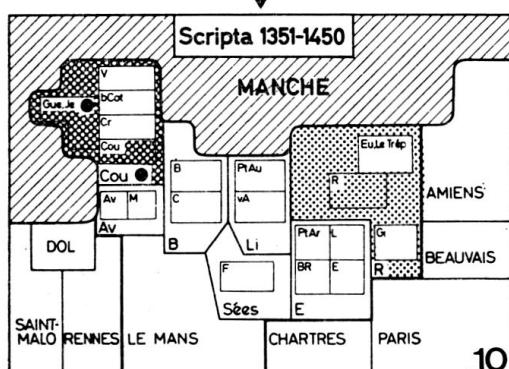
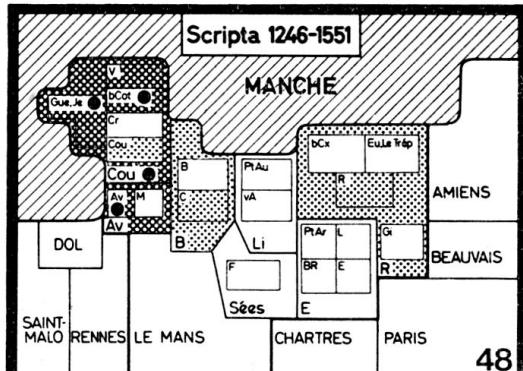
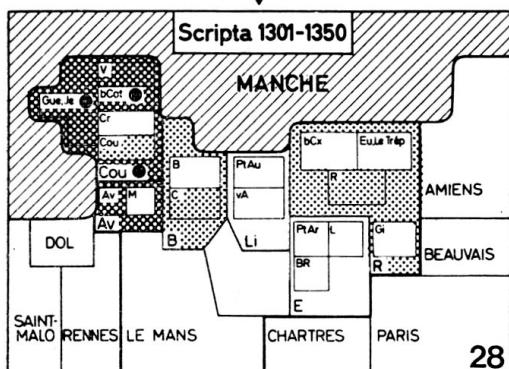
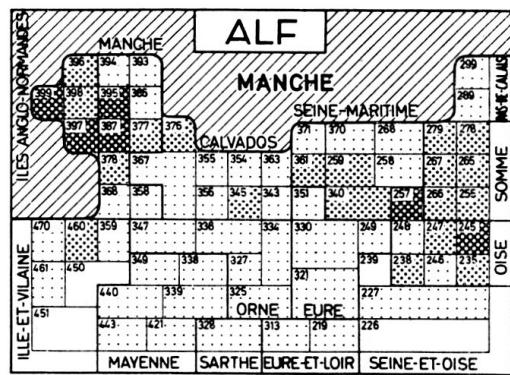
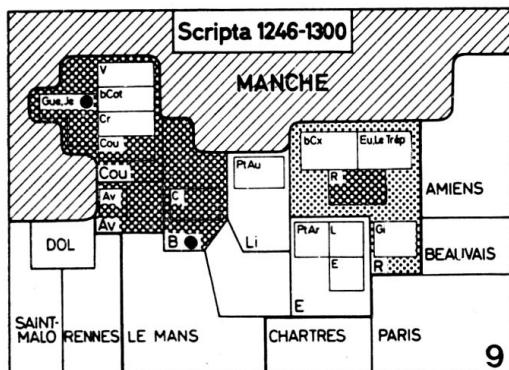
3.1.2. Analyse diasystémique.

Voir les figures 3.1.2 et 3.1.3.

Constatons d'abord que le parallélisme spatial entre les réseaux « *Scripta* » et « *ALF* » est frappant. Comme les occurrences des graphies médiévales en *-eir* et du phonétisme moderne en [ɛ] obéissent à la même logique spatiale, il semble bien que l'on puisse admettre une isomorphie analogue entre les normes scripturaire (écrit) et dialectale (oral) du Moyen Age. Par extension on pourrait donc dire que le centre de gravité de tel phonétisme dialectal ne s'est pas considérablement déplacé dans la période allant du Moyen Age jusqu'à nos jours.

La comparaison cartographique des clivages de fréquence tirés et de la *scripta* et de l'*ALF* montre une nette différence entre les niveaux ORG et CART, le niveau ORG étant sensiblement plus proche de son substrat dialectal. En revanche, le niveau CART, à l'exception du fait que le rendement numérique en est considérablement inférieur à celui du niveau ORG, est caractérisé par un certain manque de concordance spatiale en regard de la carte de l'*ALF*, divergence que nous aimerais appeler l'effet-« tache d'huile ». Qu'on se souvienne à ce propos de ce que nous avons dit plus haut à propos de la norme CART ! C'est une norme diachroniquement récente, donc plus éloignée du substrat dialectal génératrice qui, lui, n'a pu jouer son plein que dans la phase constitutive de la *scripta*. Or, la norme CART n'a pas connu cette phase.

1. Voir à cela tout particulièrement Goebl 1975a, 15 sq.; 1975b, 163 sq., 1976a, 82.



LEGENDE (Scripta)

ORG y z
 — limite de la Normandie scripturaire
 — limite de diocèse
 Av. B. diocèse
 — centre scripturaire

b Bailli Cot Cotentin L Louviers
 v Vicomte Cou Coutances LeTrép Le Tréport
 A Auge Cr Carentan Li Lisieux
 Av Avranches Cx Caux M Mortain
 B Bayeux E Evreux PtAr Pont-de-l'Arche
 BR Beaumont-le-F Falaise PtAu Pont-Audemer
 -Roger Gi Gisors R Rouen
 C Caen Gue Guernesey V Valognes
 Je Jersey

LEGENDE (ALF)

1 2 3
 4 5 6
 — littoral normand
 — limite de département
 — limite entre les points ALF

FIG. 3.I.2. — Stratification des graphies en -eir (< -^zARE latin) dans les pièces originales (ORG)

(Suite de la légende page suivante.)

On remarquera ensuite que le diocèse de Coutances (niveau ORG) constitue, pour la plupart du temps, le rempart le plus solide de la graphie régionale, mais que ce sont les îles anglo-normandes qui se rendent les dernières à la poussée de la graphie francisante en *-er*. En règle générale, les philologues ont jusqu'alors préféré les originaux (ORG) aux copies (CART), et ils savaient bien pourquoi. Il importe cependant de souligner que, dans une perspective moins textologique, donc plus linguistique, le niveau CART élargit, de par sa nature normative différente, considérable-

(*Légende et note des figures 3.1.2. et 3.1.3.*)

LÉGENDE (Scripta).

y : effectif réel des occurrences au-dessous de l'effectif théorique.

z : effectif réel des occurrences au-dessus de l'effectif théorique.

Plage choroplète munie d'un point : centre scripturaire (ou diocèse) dont le nombre des occurrences est tout particulièrement élevé (appréciation statistique de l'écart entre les effectifs théorique et réel ; voir 2.5.1).

9, 28, ... : nombre des occurrences par tranche « synchronique ».

Pour les données numériques voir le tableau 3.1.4.

LÉGENDE (ALF).

Stratification des formes dialectales en [ɛ] (< à [latin]) (selon 65 cartes de l'ALF¹).

1 : 1-6 occurrences.

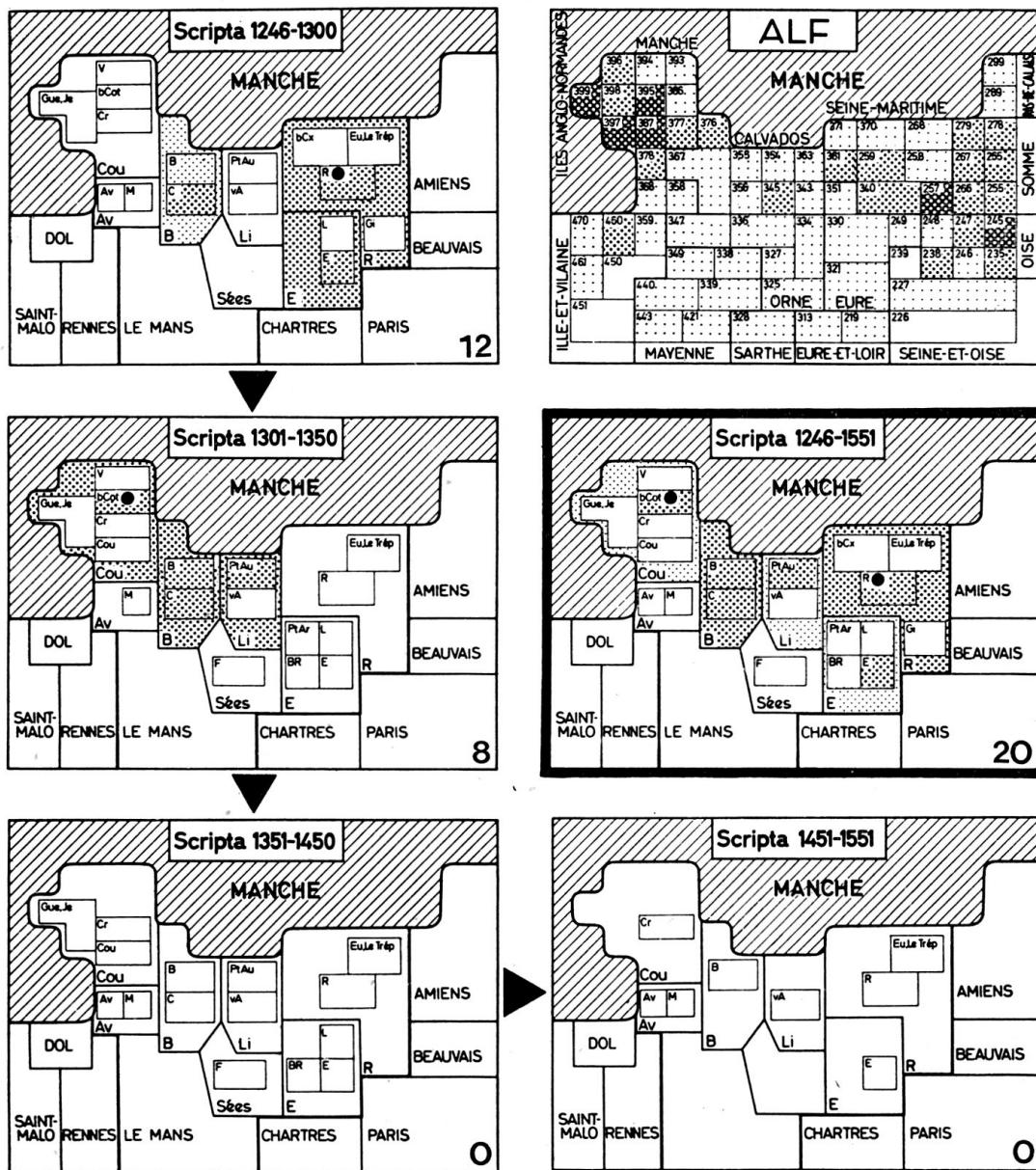
2 : 7-22 occurrences.

3 : 23-39 occurrences.

Moyenne arithmétique : 6,92 occurrences/point d'atlas.

1. Ont été utilisées les 65 cartes suivantes de l'ALF :

2 aboyer	327 corvée	643 germer	1183 saler
6 acheter	335 couper	649 glaner	1197 sauter
7 achetés	379 dé	666 greffer	1213 le sel
32 allés	385 déjeuner	731 journée	1216 semer
33 allumer	417 donné	742 labourer	1231 siffler
39 l'an dernier	456 emporter	754 se laver	1243 sonner
「passé」	467 enterrer	764 vous vous levez	1248 souder
44 année	491 été	782 louer	1254 souper
60 arroser	519 resté	824 matinée	1263 suer
66 atteler	521 a été	834 mener	1311 tomber
176 brosser	522 avons été	908 nez	1312 tombée
233 chanter	554 fermez	972 passer	1331 trempé
257 chauffer	616 fumée	1017 piler (le sel)	1337 trouer
263 cheminée	617 fumer	1087 le pré	1348 user
294 cirer	626 garder	1138 reculer	1351 vallée
299 clarté	628 se gâter	1152 respirer	
305 clouer	631 gelée	1178 sac de blé	



LEGENDE (Scripta)

CART		
scripturaire	—	—
diocèse	—	—
centre scripturaire	—	—

— limite de la Normandie
 — limite de diocèse
 — centre scripturaire

b	Bailli	Cot	Colentin	L	Louviers
v	Vicomte	Cou	Coutances	LeTrép	Le Tréport
A	Auge	Cr	Carentan	Li	Lisieux
Av	Avranches	Cx	Caux	M	Mortain
B	Bayeux	E	Evreux	PtAr	Pont-de-l'Arche
BR	Beaumont-le-Roger	F	Falaise	PtAu	Pont-Audemer
C	Caen	Gi	Gisors	R	Rouen
		Gue	Guernesey	V	Valognes
		Je	Jersey		

LEGENDE (ALF)

1	2	3
4	5	6

— littoral normand
 — limite de département
 — limite entre les points ALF

FIG. 3.1.3. — Stratification des graphies en *-eir* (< *-ARE* latin) dans les copies (CART).

12, 8, ... : nombre des occurrences par tranche « synchronique ».
 Pour les données numériques voir le tableau 3.1.4.

TABLEAU 3.I.4.
Distribution numérique des graphies en *-eir* (< -ĀRE latin).
Normandie = 8 diocèses + 20 centres scripturaires + reste.

1246 - 1300		1301 - 1350		
F	0,000 171	0,000 196	0,000 289	0,000 569
ORG	CART	ORG	CART	
OCC	OCC	OCC	OCC	OCC
NORMANDIE	9	12	28	8

1351 - 1450		1451 - 1551		1246 - 1551	
0,0000543	0	0,0000119	0	0,000115	0,0000711
ORG	CART	ORG	CART	ORG	CART
OCC	OCC	OCC	OCC	OCC	OCC
N.	10	0	1	0	48
					20

DIOCESES	EC	EC	EC	EC	EC
Rouen	4 - 1,3	5 + 2,7	2 - 6,8	0 - 0,9	
Bayeux	2 + 1,9	6 - 0,5	1 - 1,1	5 + 2,0	
Avranches	1 + 0,6	0 - 0,3	3 + 1,2	0 - 0,3	
Evreux	0 - 1,2	1 + 0,7	0 - 3,7	0 - 1,4	
Coutances	2 + 0,5	0 - 1,7	22 + 11,7	2 + 1,0	
Lisieux	0 - 0,2	0 - 0,7	0 - 1,0	1 + 0,3	
Sees				0 - 0,6	
Le Mans	0 - 0,2	0 - 0,1	0 - 0,3	0 - 0,1	

D.	EC	EC	EC	EC	EC	EC
R.	1 - 2,2		0 - 0,3		7 - 10,1	5 + 1,8
B.	0 - 1,5		0 - 0,1		3 - 2,4	11 + 2,9
A.	0 - 0,4		0 - 0,0		4 + 1,9	0 - 0,7
E.	0 - 0,8		0 - 0,1		0 - 5,6	1 - 1,8
C.	9 + 6,4		1 + 0,7	34 + 20,5	2 - 0,5	
L.	0 - 0,5		0 - 0,0		0 - 1,8	1 - 0,5
S.	0 - 0,2		0 - 0,0		0 - 0,5	0 - 0,9
LM	0 - 0,7		0 - 0,0		0 - 1,9	0 - 0,2

CENTRES SCRIPTURAIRES	EC	EC	EC	EC	EC
Rouen	4 + 0,6	5 + 4,0	2 - 1,3	0 - 0,5	
Bayeux		4 - 0,4	0 - 0,3	1 + 0,3	
Avranches	1 + 0,6	0 - 0,0	3 + 1,6		
Evreux	0 - 0,2	1 + 0,8		0 - 0,1	
Coutances	1 + 0,2		1 - 3,7	0 - 0,1	
Valognes	0 - 0,1	0 - 0,1	1 + 0,8	0 - 0,5	
Bailli du Cotentin	0 - 0,4	0 - 10,9	10 + 7,0	2 + 1,9	
Carentan	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,4	0 - 0,2	
Mortain		0 - 0,2	0 - 0,1	0 - 0,2	
Falaise			0 - 0,5		
Beaumont-le-Roger			0 - 0,8	0 - 1,0	
Vicomte d'Auge		0 - 0,4	0 - 1,3	0 - 0,3	
Louviers	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,8	0 - 0,1	
Gisors	0 - 0,5	0 - 0,2	0 - 1,9		
Eu, Le Tréport	0 - 0,4	0 - 0,8	0 - 0,7	0 - 0,3	
Bailli de Caux	0 - 0,5	0 - 0,1	0 - 0,9		
Pont-de-l'Arche	0 - 0,3		0 - 0,9	0 - 0,1	
Pont-Audemer	0 - 0,2	0 - 0,2	0 - 0,5	1 + 0,8	
Guernesey, Jersey	1 + 0,9	0 - 0,4	9 + 7,3	0 - 0,1	
Caen	2 + 1,9	2 + 0,4	1 - 0,5	3 + 1,0	
RESTE	0 - 1,3	0 - 1,3	1 - 2,8	1 - 0,0	

R.	1 - 1,2		0 - 0,2		7 - 3,2	5 + 3,3
B.	0 - 0,1		0 - 0,0		0 - 0,6	5 + 1,2
A.	0 - 0,2		0 - 0,0		4 + 2,7	0 - 0,1
E.	0 - 0,1		0 - 0,0		0 - 0,8	1 + 0,7
C.	0 - 1,3		0 - 0,1		2 - 5,0	0 - 0,2
V.	0 - 0,2		0 - 0,0		1 + 0,2	0 - 0,6
BC	0 - 0,3		0 - 0,0		10 + 7,6	2 + 1,5
C.	0 - 0,2		0 - 0,0		0 - 0,6	0 - 0,4
M.	0 - 0,0		0 - 0,0		0 - 0,1	0 - 0,6
F.	0 - 0,2		0 - 0,0		0 - 0,5	0 - 0,7
B.	0 - 0,0		0 - 0,0		0 - 0,3	0 - 1,9
V.	0 - 0,1		0 - 0,0		0 - 0,9	0 - 0,7
L.	0 - 0,3		0 - 0,0		0 - 1,5	0 - 0,3
G.	0 - 0,0		0 - 0,0		0 - 1,1	0 - 0,1
E.	0 - 0,1		0 - 0,0		0 - 0,8	0 - 1,0
B.					0 - 0,7	0 - 0,0
AR	0 - 0,3		0 - 0,0		0 - 1,3	0 - 0,1
AU	0 - 0,1		0 - 0,0		0 - 0,6	1 + 0,6
G.	9 + 8,5		1 + 0,9		20 + 17,9	0 - 0,4
C.	0 - 1,2		0 - 0,0		3 - 0,9	5 + 1,5

■ pas de corpus scripturaire.

ORG : chartes de première main.

CART : chartes de seconde main.

OCC : nombre des occurrences.

EC : écart de l'effectif théorique.

F : facteur.

ment nos connaissances sur le mécanismes du changement linguistique. Car, s'il y a changement linguistique dans la substitution progressive de la graphie *-eir* par *-er*, ceci ne se fait point d'une manière linéaire et partout pareille, mais plutôt, comme nous venons de le voir, de deux manières fort différentes selon que les textes observés ont une ou deux origines textuelles. A la rigueur, on peut, pour le niveau ORG, qualifier le processus de substitution de linéaire, puisqu'en effet, le changement s'effectue toujours dans le même entourage et d'une manière bien rythmée. Le niveau CART, au contraire, dont les attaches avec le substrat dialectal générateur ont été fortement amoindries, revêt, d'un point de vue diachronique, un aspect très primesautier. Ceci cadre assez bien avec ce que l'on sait du phénomène de la mort des langues où l'effondrement normatif entraîne dans une seconde phase une certaine désorientation, voire une incertitude dans l'application des règles linguistiques, qui désormais cessent de fonctionner comme telles.

3.2. *ALI^{RE} + s latin > *aillours*, etc.

Voir les figures 3.2.1, 3.2.2., 3.2.3 et les tableaux 3.2.4 et 3.5.

3.2.0. Analyse philologique.

Premières attestations :

<i>aillors</i>	bCot mai 1271
<i>allors</i>	bCx 9-3-1276
<i>aillours</i>	vB 1281
<i>allors</i>	vB 8-2-1283
<i>allours</i>	bR 24-10-1284

Dernières attestations :

<i>aillours</i>	Mont-Saint-Michel 17-II-1425
<i>aillours</i>	vCou 17-5-1409
<i>aillours</i>	vCou 1406
<i>aillours</i>	vCou 3-5-1395
<i>aillours</i>	vCou 23-9-1391

Les succédanés de *ALI^{RE} + s latin emboîtent, de par leur comportement phonétique, le pas aux succédanés de o latin long en position libre¹.

1. Quant au développement phonétique voir Fouché 1969, 305 ; Lepelley 1973, 19 et Goebel 1970, 177 sq. et 198.

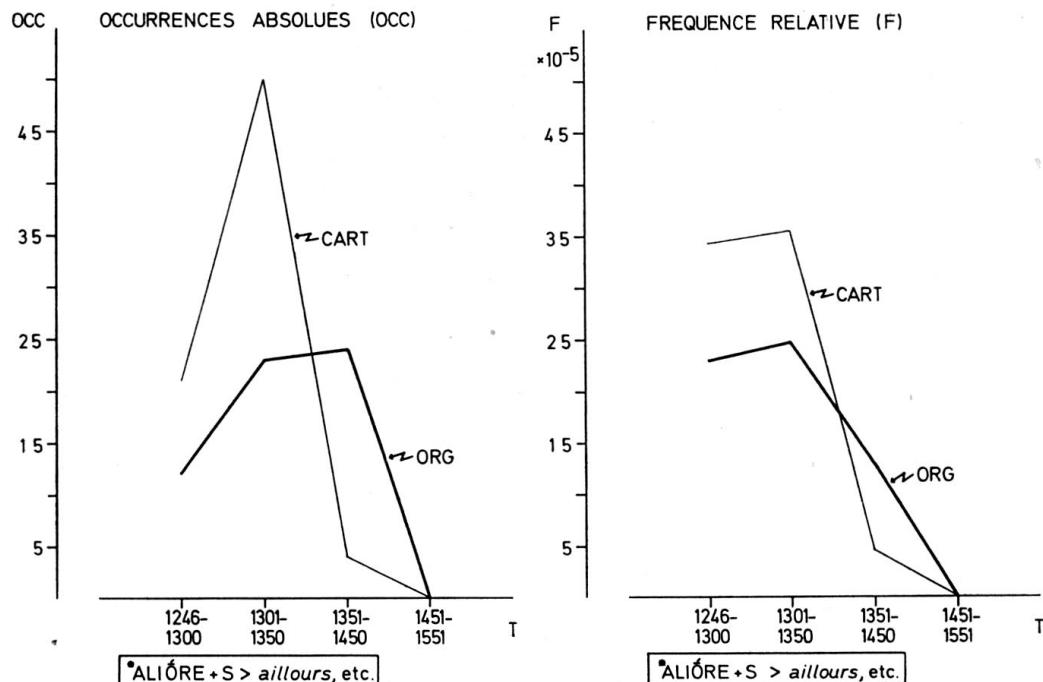
3.2.1. *Bilan diachronique et diastratique.*

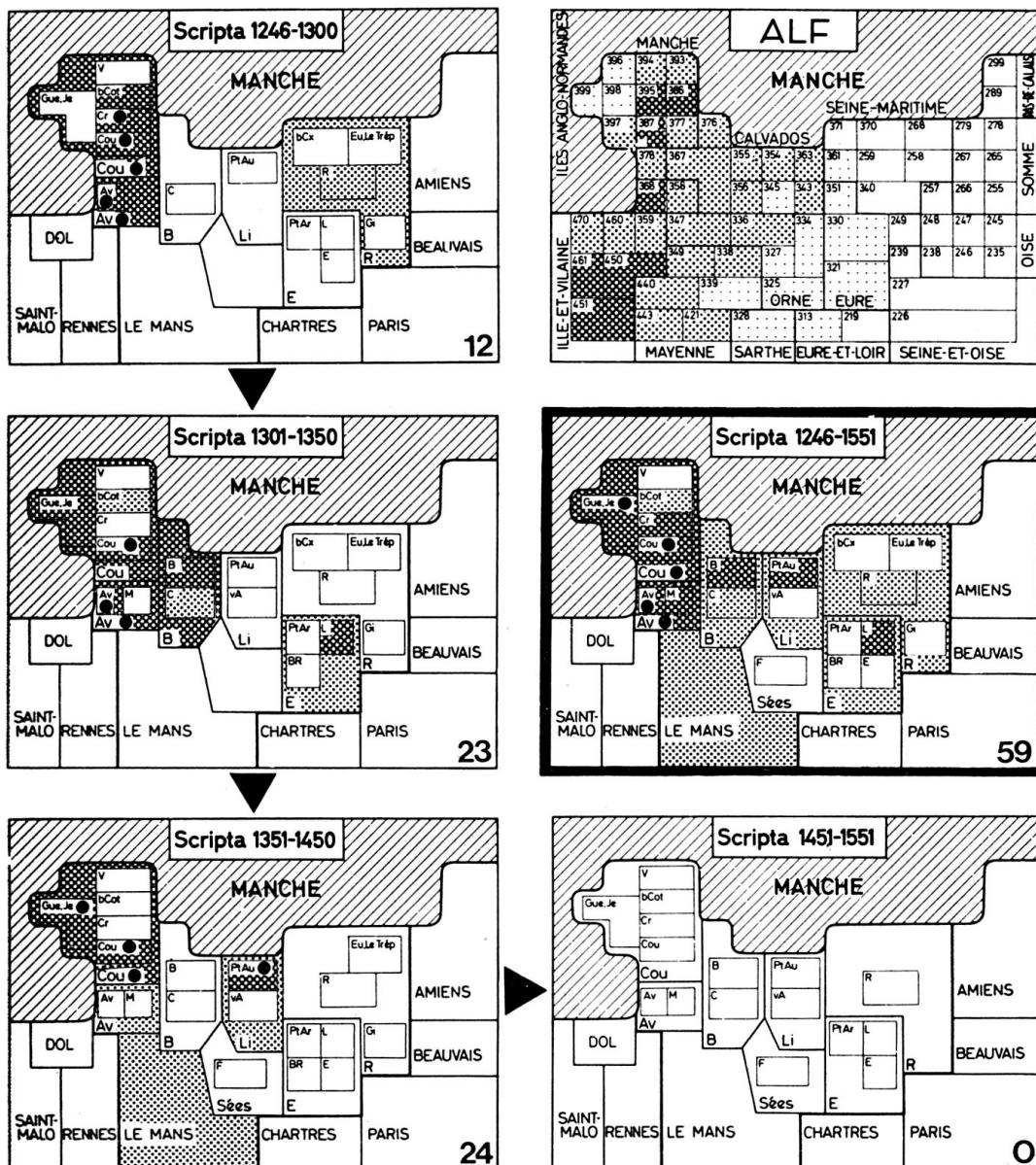
FIG. 3.2.1. — Évolution diachronique des occurrences absolues (OCC) et de la fréquence relative (F) des graphies régionales issues de *ALIÓRE + s latin dans les pièces originales (ORG) et dans les copies (CART).
Pour les données numériques voir le tableau 3.2.4.

Ici encore l'on constate que les attestations scripturaires ORG ont une vigueur plus robuste puisqu'elles déclinent moins rapidement que leurs corollaires CART.

3.2.2. *Analyse diasystémique.*

Voir les figures 3.2.2 et 3.2.3.

L'ouest de la France, où des restes clairsemés de la vieille phonie [u] (< ó]) subsistent encore (voir la carte-*ALF* dans les fig. 3.2.2 et 3.2.3) a été fortement battu en brèche par le Centre et sa phonie [ö]. Ce processus de substitution sociolinguistique engagé de bonne heure sur le plan oral, était — bien entendu — accompagné sur le plan scripturaire d'un phénomène analogue dont les résultats figurent sur les figures 3.2.2 et 3.2.3, qui en donnent une idée approximative. La charpente textologique très standar-



LEGENDE (Scripta)

ORG y z

— limite de la Normandie scriptoriaire

— limite de diocèse

Av. B. diocèse

— centre scriptoriaire

b Bailli Cot Cotentin L Louviers
 v Vicomte Cou Coutances LeTréport
 A Auge Cr Carentan Li Lisieux
 Av Avranches Cx Caux M Mortain
 B Bayeux E Evreux PtAr Pont-de-l'Arche
 BR Beaumont-le-Roger Falaise PtAu Pont-Audemer
 C Caen Gue Guernesey V Rouen
 Je Jersey Jersey Valognes

LEGENDE (ALF)

1 2 3
 4 5 6

— littoral normand

— limite de département

— limite entre les points ALF

FIG. 3.2.2. — Stratification des graphies régionales issues de *ALIÖRE + s latin dans les pièces originales (ORG).

(Suite de la légende page suivante.)

disée des chartes ne laissait que peu de place à des initiatives créatrices de la part des scribes, du moins dans la mesure où nous sommes capables de les déceler comme telles, c.-à-d. après coup. Il est donc d'autant plus étonnant de voir la régularité continue avec laquelle la dégradation numérique interrompue des graphies régionales se fait. L'impact normatif reconstitué ici par voie statistique revêt, semble-t-il, tous les aspects d'une loi socio-ologique. On remarquera en outre la constance avec laquelle le niveau ORG se défend, aux confins occidentaux de la Normandie, contre l'usure scripturaire, tandis que le niveau CART est sous le coup de ce que nous avons appelé plus haut « l'effet-tache d'huile ». Soulignons cependant que, malgré la distance qui sépare le niveau CART du substrat dialectal génératrice, l'agencement cartographique du rendement scripturaire des chartes CART n'est pas totalement différent de celui des chartes ORG. Le lien entre ces deux niveaux normatifs est, bien que relâché, tout de même encore existant,

(*Légende et note des figures 3.2.2. et 3.2.3.*)

LÉGENDE (Scripta).

y : effectif réel des occurrences au-dessous de l'effectif théorique.
z : effectif réel des occurrences au-dessus de l'effectif théorique.

Plage chroroplète munie d'un point : centre scripturaire (ou diocèse) dont le nombre des occurrences est tout particulièrement élevé (appréciation statistique de l'écart entre les effectifs théorique et réel ; voir 2.5.1).

12, 23, ... : nombre des occurrences par tranche « synchronique ». Pour les données numériques voir le tableau 3.2.4.

LÉGENDE (ALF).

Stratification des formes dialectales en [u] (< à [latin]) (selon 15 cartes de l'ALF) ¹.

1 : 1-2 occurrences.
 2 : 3-6 occurrences.
 3 : 7-10 occurrences.

Moyenne arithmétique :
 2,57 occurrences/point d'atlas.

1. Nous avons dépouillé 15 cartes de l'ALF :

19 ailleurs	754 la figure 'gueule'
101 peur	907 neveu
151 bouche 'gueule'	915 nœud
185 bûcheron 'casseur, abatteur, écarreur'	1009 peureux, -se
249 chasseur	1115 chaleur
267 chenille 'peleuse'	1120 queue
547 faucheur	1228 toute seule
	1412 voleur

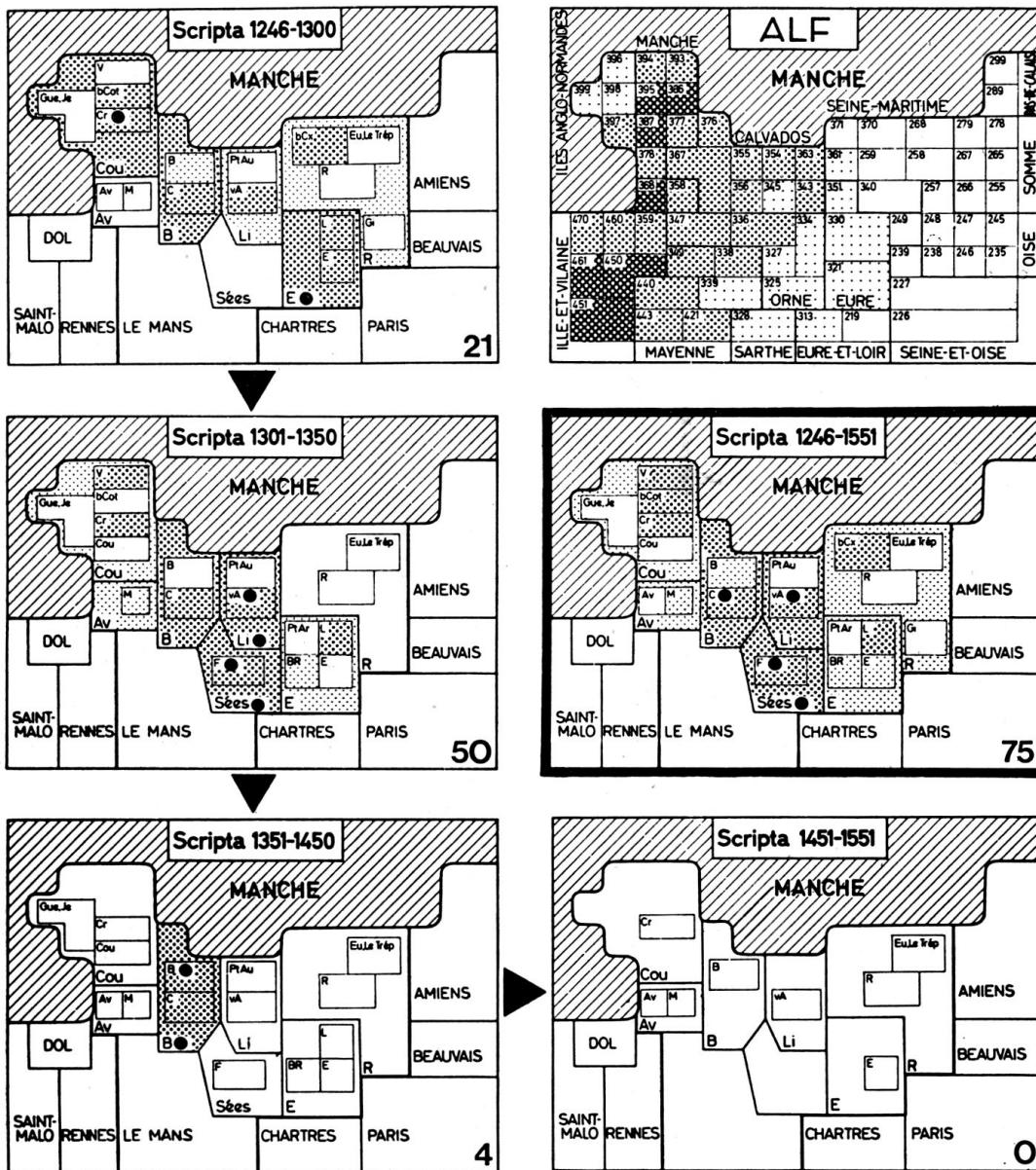


FIG. 3.2.3. — Stratification des graphies régionales issues de *ALIÖRE + s latin dans les copies (CART).

21, 50, ... : nombre des occurrences par tranche « synchronique ».
Pour les données numériques voir le tableau 3.2.4.

TABLEAU 3.2.4.

Distribution numérique des graphies régionales issues de *ALIÖRE + s latin.

	1246 - 1300		1301 - 1350	
F	0,000 229	0,000 343	0,000 237	0,000 355
	ORG	CART	ORG	CART
OCC			OCC	
NORMANDIE	12	21	23	50

	1351 - 1450		1451 - 1551		1246 - 1551	
	0,000 130	0,0000565	0	0	0,000 141	0,000 266
	ORG	CART	ORG	CART	ORG	CART
OCC			OCC		OCC	
N.	24	4	0	0	59	75

DIOCESES	EC	EC	EC	EC
Rouen	2 - 5,1	1 - 3,0	0 - 7,2	0 - 5,8
Bayeux	0 - 0,2	13 + 1,6	3 + 1,3	21 + 2,3
Avranches	3 + 2,5	0 - 0,5	6 + 4,5	1 - 0,9
Evreux	0 - 1,6	2 + 1,5	2 - 1,0	4 - 4,6
Coutances	7 + 4,9	4 + 1,0	12 + 3,6	5 - 1,3
Lisieux	0 - 0,3	1 - 0,2	0 - 0,8	9 + 4,5
Sees				10 + 6,2
Le Mans	0 - 0,3	0 - 0,1	0 - 0,3	0 - 0,4

D.	EC	EC	EC	EC	EC	EC
R.	0 - 7,6	0 - 0,9			2 - 19,1	1 - 11,1
B.	0 - 3,7	4 + 2,5			3 - 3,6	38 + 7,6
A.	1 - 0,1	0 - 0,1			10 + 7,4	1 - 1,8
E.	0 - 1,9	0 - 0,7			2 - 4,8	6 - 4,5
C.	21 + 14,7	0 - 0,5			40 + 23,4	9 - 0,5
L.	1 - 0,2	0 - 0,2			1 - 1,2	10 + 4,3
S.	0 - 0,5	0 - 0,1			0 - 0,7	10 + 6,5
LM	1 - 0,7	0 - 0,0			1 - 1,3	0 - 0,6

CENTRES
SCRIPTURAIRE

Rouen	2 - 2,5	0 - 1,8	0 - 2,7	0 - 3,4
Bayeux		7 - 0,7	1 + 0,8	0 - 4,5
Avranches	3 + 2,5	0 - 0,1	4 + 2,8	
Evreux	0 - 0,3	1 + 0,7		0 - 0,4
Coutances	4 + 3,0		10 + 6,2	0 - 0,6
Valognes	0 - 0,2	0 - 0,2	0 - 0,2	3 + 0,1
Bailli du Cotentin	1 + 0,5	3 + 1,5	1 - 1,4	0 - 0,7
Carentan	2 + 1,8	1 + 0,9	0 - 0,3	2 + 0,9
Mortain		0 - 0,4	0 - 0,1	1 - 0,5
Falaise				9 + 5,8
Beaumont-le-Roger			0 - 0,6	3 - 3,5
Vicomte d'Auge		1 + 0,3	0 - 1,1	9 + 7,2
Louviers	0 - 0,1	1 + 0,8	2 + 1,4	1 + 0,3
Gisors	0 - 0,7	0 - 0,4	0 - 1,6	
Eu, Le Tréport	0 - 0,6	0 - 1,4	0 - 0,6	0 - 1,6
Bailli de Caux	0 - 0,7	1 + 0,8	0 - 0,7	
Pont-de-l'Arche	0 - 0,3		0 - 0,7	0 - 0,4
Pont-Audemer	0 - 0,3	0 - 0,3	0 - 0,4	0 - 1,3
Guernesey, Jersey	0 - 0,1	0 - 0,7	2 + 0,6	0 - 0,9
Caen	0 - 0,1	4 + 1,2	1 - 0,2	17 + 4,5
RESTE	0 - 1,7	2 - 0,3	2 - 1,1	5 - 1,0

R.	0 - 5,2	0 - 0,5			2 - 10,5	0 - 6,5
B.	0 - 0,4	3 + 2,0			1 + 0,3	10 - 4,3
A.	0 - 0,5	0 - 0,0			7 + 5,4	0 - 0,3
E.	0 - 0,1	0 - 0,0			0 - 1,0	1 - 0,1
C.	11 + 7,9	0 - 0,1			25 + 16,4	0 - 0,8
V.	0 - 0,6				0 - 1,0	3 + 0,6
B.	0 - 0,8				2 - 0,9	3 + 1,3
C.	0 - 0,4	0 - 0,1			2 + 1,2	3 + 1,4
M.	0 - 0,0	0 - 0,1			0 - 0,1	1 - 1,1
F.	0 - 0,5	0 - 0,1			0 - 0,6	9 + 6,2
BR	0 - 0,0	0 - 0,5			0 - 0,4	3 - 4,1
VA	0 - 0,3	0 - 0,1			0 - 1,1	10 + 7,6
L.	0 - 0,6	0 - 0,1			2 + 0,2	2 + 1,1
G.	0 - 0,0				0 - 1,4	0 - 0,3
E.	0 - 0,3	0 - 0,2			0 - 1,0	0 - 3,7
B.					0 - 0,9	1 + 0,9
AR	0 - 0,6				0 - 1,6	0 - 0,3
AU	1 + 0,9	0 - 0,0			1 + 0,2	0 - 1,3
G.	10 + 8,8	0 - 0,0			12 + 9,4	0 - 1,4
C.	0 - 2,8	1 + 0,7			1 - 3,9	22 + 8,8
R.	2 - 4,3	0 - 0,8			4 - 8,7	7 - 3,5

■ pas de corpus scripturaire.
ORG : chartes de première main.

CART : chartes de seconde main.
OCC : nombre des occurrences.

EC : écart de l'effectif théorique.
F : factenr.

expression d'une certaine isomorphie phénoménologique, typique pour le fonctionnement d'un diasystème.

3.3. C + A latin > *ca-*, *-ca-*.

Voir les figures 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3 et les tableaux 3.3.4 et 3.5.

3.3.0. *Analyse philologique.*

Premières attestations :

<i>Candelor</i> (« Chandeleur »), <i>Ricart</i> ¹	Caudebec oct. 1254
<i>cappon</i> (« chapon »)	Neubourg 1258
<i>candele, canele</i> ² (« chandelle »), <i>Ricardet</i>	Caudebec ca. 1260
<i>capons, carues</i> (« charrues »), <i>camp</i> (« champ »),	
<i>capele</i> (« chapelle »), <i>Ricart, escange</i>	
(« échange »)	vR ca. 1270/1
<i>capitre, catel</i> (« château »)	Eu 7-2-1271

Dernières attestations :

<i>carettes</i> (« charrettes »)	Gue 1537/1
<i>Lecappelain</i> (à côté de : <i>Lechevalier</i>)	vCou 5-9-1536
<i>Careye</i> (nom propre, cf. fr. mod. <i>charrée</i>)	Gue 5-10-1534
<i>Cappelle</i>	vCou 15-9-1523
<i>cables</i>	Le Havre mai 1522
<i>casses</i> (« châsses »)	R 28-11-1521
<i>cardon</i> (« chardon »)	L 29-5-1521
<i>canevys</i> (« chênevis »)	R 1520

Comme chacun sait, les parlers normands ont conservé la vêlaire latine [k] dans beaucoup de mots qui, en français, présentent une chuintante. Ce trait phonétique se rencontre avec une fréquence particulièrement intense au nord de la ligne Joret, tout en la dépassant aussi dans certains cas vers

1. Que les anthroponymes se présentent aussi de deux manières différentes suivant qu'ils sont en usage au sud ou au nord de la ligne Joret (p. ex. : *Duchesne* face à *Duquesne*), a été magistralement démontré par Lechanteur 1960.

2. Variante régionale de *candele* qui s'explique par l'antagonisme *-ndr-* vs. *-n'r-* (*vendre* normand vs. *ven're* picard « vendre »). Le Pays de Caux, limitrophe de la Picardie, est, d'un point de vue dialectal, une véritable amphizone d'inter-pénétrations normanno-picardes ; voir à ce sujet Loriot 1967.

le sud, comme le prouve notre carte synthétique-*ALF*¹. Ce phonétisme peut être considéré comme typique des parlers normands, au même titre d'ailleurs que la conservation du [u] (< ð[]) et l'aperture de [e] (< ā[]) sans que ces phonies soient le privilège exclusif de la Normandie. Si, dans nos textes médiévaux, les scribes ont souvent donné la préférence à des graphies en *ca-*, *-ca-* au lieu d'utiliser la variante francienne en *cha-*, *-cha-*, nous y voyons une fois de plus la conséquence d'une influence génératrice émanant du substrat dialectal.

3.3.1. Bilan diachronique et diastratique.

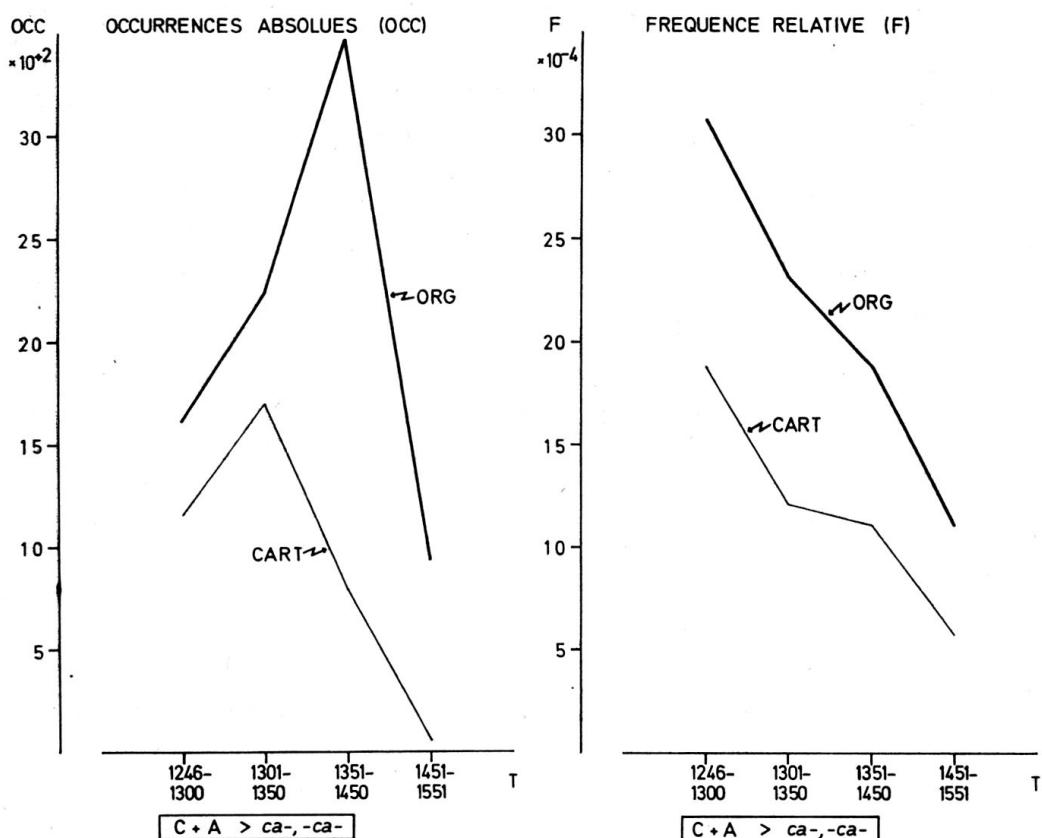


FIG. 3.3.1. — Évolution diachronique des occurrences absolues (OCC) et de la fréquence relative (F) des graphies régionales issues de *c + a* latin dans les pièces originales (ORG) et dans les copies (CART).
Pour les données numériques voir le tableau 3.3.4.

1. Pour les problèmes phonétiques voir Fouché 1969, 556, Rem. III ; Joret 1883, 113, 119 (carte) ; Lepelley 1973, 74-76 ; Brasseur 1973 ; Rohr 1969 et Goebel 1970, 211-223.

Le décalage entre les courbes ORG et CART n'a plus de quoi surprendre. Remarquons en outre l'essor numérique que prennent les occurrences absolues jusqu'à 1450, alors que les fréquences relatives sont en déclivité permanente.

3.3.2. Analyse diasystémique.

Voir les figures 3.3.2 et 3.3.3.

Derechef les niveaux ORG et CART épousent de très près les contours de la carte-*ALF* et ceci tout au long de la période examinée. En effet, la Picardie, dont la partie occidentale figure aussi sur notre carte-*ALF*, a mieux conservé la vélaire, fait que traduit la concentration numérique des graphies régionales dans les diocèses de Rouen et d'Evreux. Soulignons d'ailleurs aussi le fait que le diocèse d'Avranches, situé au sud de la ligne Joret, ne fournit, au total, que 9 attestations régionales (sur les 258 du diocèse de Coutances) ce qui semble prouver qu'au Moyen Age le tracé de la ligne de partage dialectal (ligne Joret), qui de nos jours coupe en deux le Cotentin, était sensiblement le même. Cette observation ne perd d'ailleurs rien de sa pertinence en ce qui concerne la répartition des graphies régionales issues de CINQUE, CINQUAGINTA et CENTU, formes du latin vulgaire (voir *infra*, 3.4).

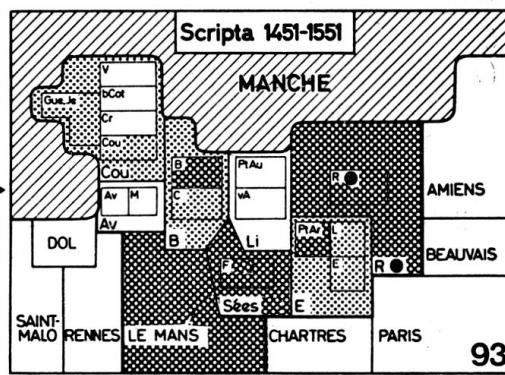
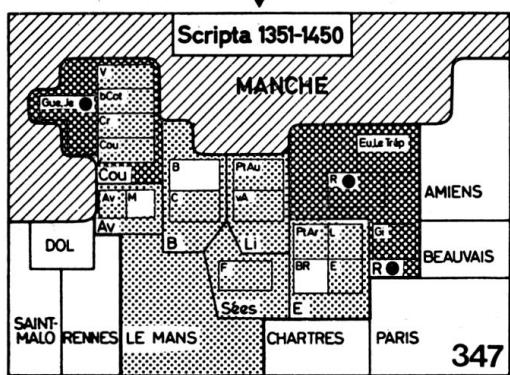
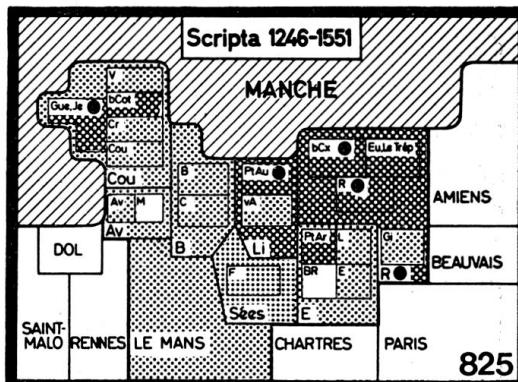
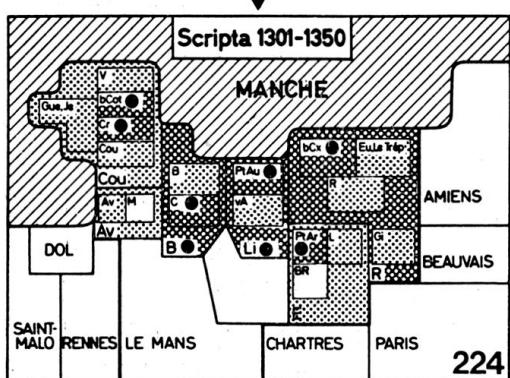
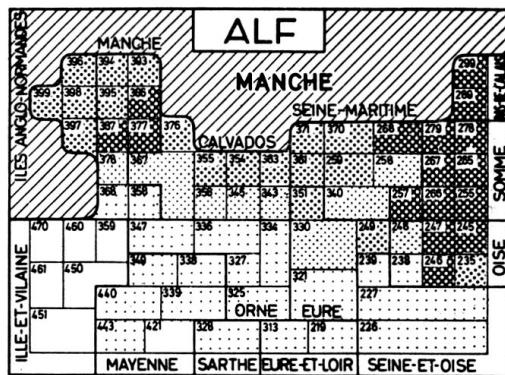
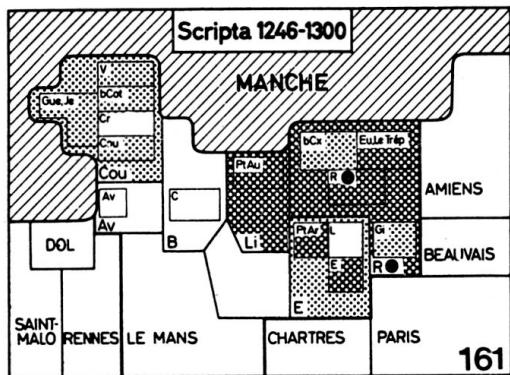
3.4. CINQUE, CINQUAGINTA, CENTU **latins** > *chinc*, *chinquante*, *chent*, etc.

Voir les figures 3.4.1, 3.4.2, 3.4.3 et les tableaux 3.4.3 et 3.5.

3.4.0. Analyse philologique.

Premières attestations :

<i>chinquante</i>	Neubourg 1258
<i>chenz</i>	bCx déc. 1275
<i>chent</i> (à côté de :	
<i>cent</i>)	bR 1-5-1277
<i>chinc</i>	PtAu 4-5-1281
<i>chens</i>	bVerneuil août 1282



LEGENDE (Scripta)

ORG y z

— limite de la Normandie scripturale

— limite de diocèse

Av, B. diocèse

— centre scripturaire

b	Bailli	Cot	Cotentin	L	Louviers
v	Viscomte	Cou	Coutances	LeTrép	Le Tréport
A	Auge	Cr	Carentan	Li	Lisieux
Av	Avranches	Cx	Caux	M	Mortain
B	Bayeux	E	Evreux	PtAr	Pont-de-l'Arche
BR	Beaumont-le-Roger	F	Falaise	PTAu	Pont-Audemer
C	Caen	Gi	Gisors	R	Rouen
Je	Jersey	Gue	Guernesey	V	Valognes

LEGENDE (ALF)

1 2 3

4 5 6

— littoral normand

— limite de département

— limite entre les points ALF

FIG. 3.3.2. — Stratification des graphies régionales issues de c + a latin dans les pièces originales (ORG).

(Suite de la légende page suivante.)

(*Légende et note des figures 3.3.2. et 3.3.3.*)

LÉGENDE (Scripta).

- y* : effectif réel des occurrences au-dessous de l'effectif théorique.
z : effectif réel des occurrences au-dessus de l'effectif théorique.

Plage choroplète munie d'un point : centre scripturaire (ou diocèse) dont le nombre des occurrences est tout particulièrement élevé (appréciation statistique de l'écart entre les effectifs théorique et réel ; voir 2.5.1).

161, 224, ... : nombre des occurrences par tranche « synchrone ».

Pour les données numériques voir le tableau 3.3.4.

LÉGENDE (ALF).

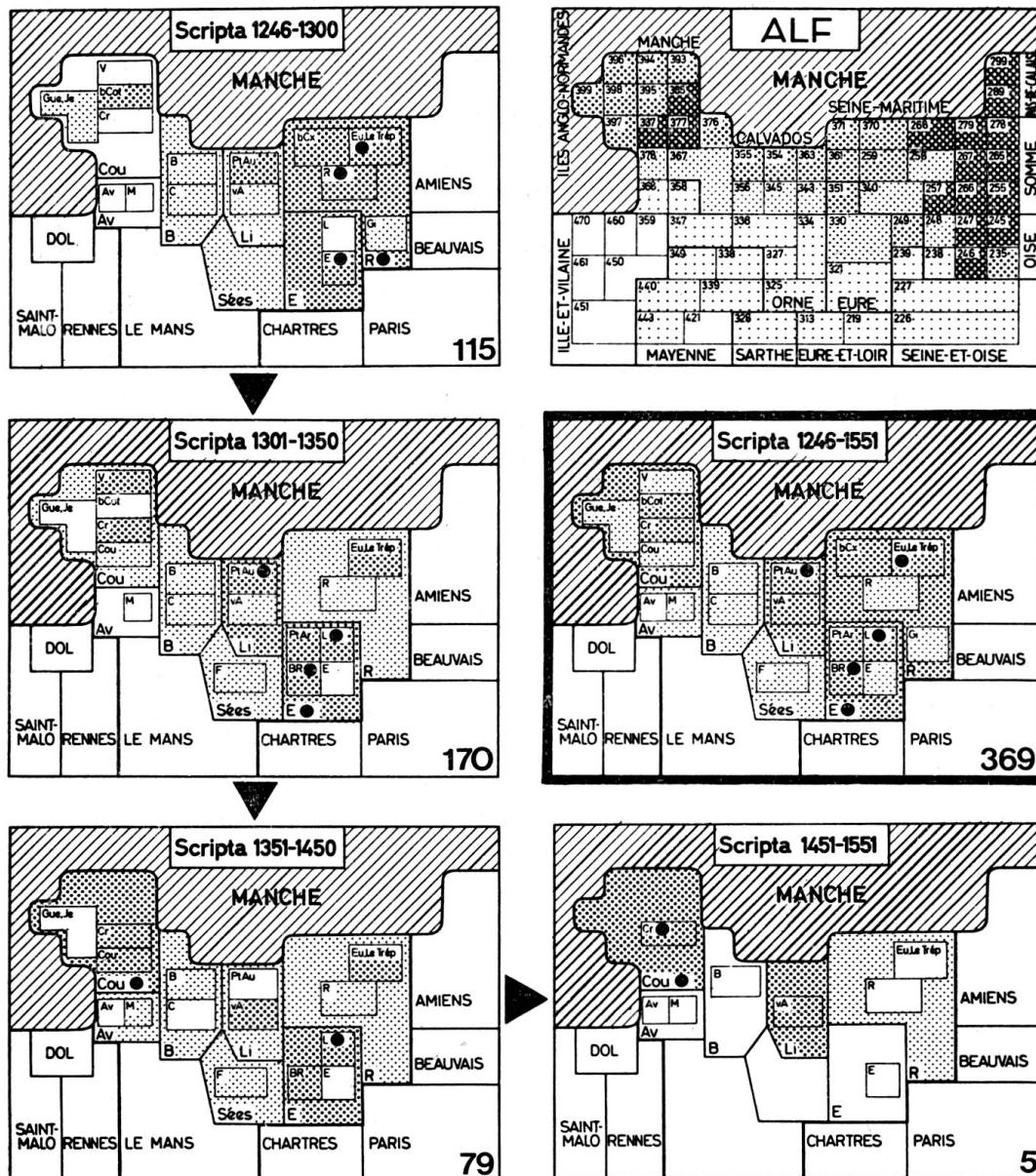
Stratification des formes dialectales en [k] (< c + a latin) (selon 68 cartes de l'*ALF* ¹).

- 1 : 1-3 occurrences.
 2 : 4-23 occurrences.
 3 : 24-41 occurrences.
 4 : 42-60 occurrences.

Moyenne arithmétique :
 23,48 occurrences/point d'atlas.

1. Ont été dépouillées les 68 cartes -*ALF* suivantes :

6 acheter	240 chargés	269 cheval
7 achetés	243 charogne	270 cheveu
65 attacher	244 charpentier	271 cheville
135 blanc, blanche	245 charrier	275 chevreuil
170 une branche	246 charrue	277 chien
221 chaîne	247 à la chasse	278 chiendent
222 chaise	248 pour chasser	279 chienne
223 chaleur	249 le chasseur	280 chier
224 chambre	250 chat	436 échelle
225 champ	252 château	437 échine
226 dans les champs	253 chatouiller	541 faucher
228 chandeleur	254 si chaud	542 faucheur
229 chandelle	255 chaudière	603 fourche
230 changer d'habit	256 chaudronnier	604 fourchette
231 chanson	257 chauffer	812 marché
232 le chant (des rossignols)	259 chausser	876 mouche
233 chanter	261 chaux	987 (un noyau de) pêche
234 chanvre	262 le chemin	988 pêcher
235 char	263 cheminée	1174 ruche, rucher
236 charbon	264 chemise	1209 sec, sèche
237 charbonnier	265 chêne	1275 tache (d'huile)
238 chardon	267 chenille	1349 vache
239 charger	268 c'est cher	



LEGENDE (Scripta)

CART v.  3 

- limite de la Normandie scripturaire
- limite de diocèse
- Av. B. diocèse
- centre scripturaire

b. **Replies** **Get**

B Balli
V Vicomte

A Auge Cr
Av Avranches Cx

B Bayeux E
BR Beaumont-le-E

BR Beaumont F
-Roger Gi

C Caen

Geotagging Tools and Libraries

Cotentin Louviers
Coutances Le Trép Le Tréport

Carentan Li Lisieux
Caux M Mortain

Evreux PtAr Pont-de-l'Audie
Falaise PtAu Pont-Audemer

Palaiseau R Paris - Auteuil
Gisors R Rouen

**Guernesey V Valognes
Jersey**

LEGENDE (ALF)

1 2 3

1  2  3 

4  5 6

— littoral normand
— limite de département

— limite entre les points

FIG. 3.3.3. — Stratification des graphies régionales issues de c + a latin dans les copies (CART).

115, 170, ... : nombre des occurrences par tranche « synchronique ». Pour les données numériques voir le tableau 3.3.1.

TABLEAU 3.3.4.
Distribution numérique des graphies régionales issues de c + a latin.

	1246 - 1300		1301 - 1350		1351 - 1450		1451 - 1551		1246 - 1551			
	F	0,00307	0,00188	0,00231	0,00121	0,00188	0,00111	0,00110	0,000574	0,00197	0,00131	
	ORG	CART										
	OCC	OCC	OCC									
NORMANDIE		161	115	224	170	347	79	93	5	825	369	
DIOCESES		EC	EC	EC	EC	EC	EC	EC	EC	EC	EC	
Rouen	127	+ 32,1	44	+ 22,2	83	+ 12,5	10	- 9,9	181	+ 71,0	14	
Bayeux	0	- 2,6	46	- 16,5	25	+ 8,5	45	- 18,6	28	- 25,4	22	
Avranches	0	- 7,2	0	- 3,0	2	- 12,7	0	- 6,5	6	- 9,6	1	
Evreux	17	- 4,0	5	+ 2,1	19	- 10,7	71	+ 41,8	17	- 10,7	20	
Coutances	10	- 17,6	14	- 2,6	76	- 6,1	18	- 3,3	106	+ 14,4	17	
Lisieux	7	+ 3,1	5	- 1,4	19	+ 11,1	20	+ 4,7	7	- 9,7	4	
Sees							6	- 6,8	1	- 6,4	1	
Le Mans	0	- 3,8	0	- 0,5	0	- 2,5	0	- 1,4	1	- 23,6	0	
CENTRES SCRIPTURAIRES		EC	EC	EC	EC	EC	EC	EC	EC	EC	EC	
Rouen	86	+ 25,2	22	+ 12,0	11	- 15,7	1	- 10,5	95	+ 19,1	7	
Bayeux							28	- 14,2	1	- 1,3	8	
Avranches	0	- 7,2	0	- 0,4	2	- 9,4			4	- 3,0	0	
Evreux	6	+ 1,7	5	+ 3,3			0	- 1,2	2	- 0,1	0	
Coutances	5	- 8,7			15	- 22,3	2	- 0,1	20	- 24,5	2	
Valognes	2	- 0,6	0	- 1,1	1	- 0,5	11	+ 1,0	5	- 3,6		
Bailli du Cotentin	2	- 5,3	10	+ 1,7	44	+ 20,2	0	- 2,4	5	- 5,9		
Carentan	0	- 2,3	0	- 0,5	7	+ 4,0	5	+ 1,4	3	- 2,4	5	
Mortain					0	- 2,2	0	- 0,9	0	- 5,1	1	
Falaise							6	- 5,0	1	- 5,8	0	
Beaumont-le-Roger								0	- 6,3	56	+ 33,8	
Vicomte d'Auge								0	- 0,6	3	+ 1,8	
Louviers	0	- 1,7	0	- 0,9	1	- 5,3	7	+ 4,7	9	- 0,3	3	
Gisors	4	- 5,7	1	- 1,0	6	- 9,1			9	+ 2,4	9	
Eu, Le Tréport	9	+ 1,0	20	+ 12,2	5	- 0,6	8	+ 2,5	6	+ 1,9	5	
Bailli de Caux	8	- 0,9	1	+ 0,1	30	+ 22,7						
Pont-de-l'Arche	6	+ 1,5			15	+ 8,0	3	+ 1,7	5	- 4,0		
Pont-Audemer	7	+ 3,1	2	+ 0,4	9	+ 5,2	10	+ 5,7	1	- 0,8	0	
Guernesey, Jersey	1	- 0,6	1	- 2,7	1	- 12,5	0	- 3,2	73	+ 55,8	0	
Caen	0	- 1,5	7	- 8,6	23	+ 10,9	29	- 13,6	24	- 17,1	0	
RESTE		25	+ 2,2	15	+ 2,6	43	+ 13,0	18	- 2,4	88	- 3,7	22

■ pas de corpus scripturaire.

ORG : chartes de première main.

CART : chartes de seconde main.

OCC : nombre des occurrences.

EC : écart de l'effectif théorique.

F : facteur.

Dernières attestations :

<i>chinq, chent</i>	Gue 1537/2
<i>chincq</i>	Gue 1536/2
<i>chent</i>	Gue 1536/1
<i>chinq</i> (à côté de : <i>cents</i>)	bGue 2-11-1500
<i>chinq, chinqc</i>	Saint-Loup-de-Fribois 1489
<i>chynk</i>	bGue 27-5-1485

L'évolution phonétique de c latin devant voyelle palatale (E, I) aboutit, au nord de la ligne Joret, à [š], alors qu'en France le résultat analogue est [s]¹. Ce phonétisme normand (en [š]) est — quant aux formes traitées ici (« 5, 50, 100 ») — déjà fortement concurrencé par l'aboutissement français en [s], qui, en maints endroits, a déjà franchi la ligne Joret (voir la carte -ALF ; zone d'irruption : points-ALF 356, 330, 340, 258). Il convient en outre de remarquer que les numéraux remplissent souvent des fonctions quasiment morphologiques² ce qui les rend plus vulnérables à l'emprise de l'usure tant phonétique que scripturaire, comparables en cela à des pronominaux tels MÉ > *mei*, TÉ > *tei*, SÉ > *sei*, etc.³.

3.4.1. Bilan diachronique et diastratique.

Voir la figure 3.4.1. page suivante.

3.4.2. Analyse diasystémique.

Voir les figures 3.4.2 et 3.4.3.

Une fois de plus les graphies CART ne réussissent pas à dépasser la période de 1351 à 1450 et, de ce fait, s'alignent sur le comportement de leurs collaires dans les paragraphes précédents. On retiendra en plus que le niveau ORG, avec une constance désormais habituelle, reflète très bien les clivages phonétiques de notre carte synthétique -ALF, tandis que sur le plan CART, l'effet dit « tache d'huile » (voir ci-dessus) se fait jour, bien que dans une mesure fort réduite (absence de témoignages excédentaires dans l'ouest de la Normandie pour la période 1351-1450).

1. Pour le phonétisme voir Fouché 1969, 556, Rem. III ; Lepelley 1973, 76-80 et Goebel 1970, 231-242.

2. Si tant est que la notion de quantité ne soit pas rendue — dans les chartes — par des chiffres romains (ou, moins souvent, arabes).

3. Cf. Goebel 1975b, 169.

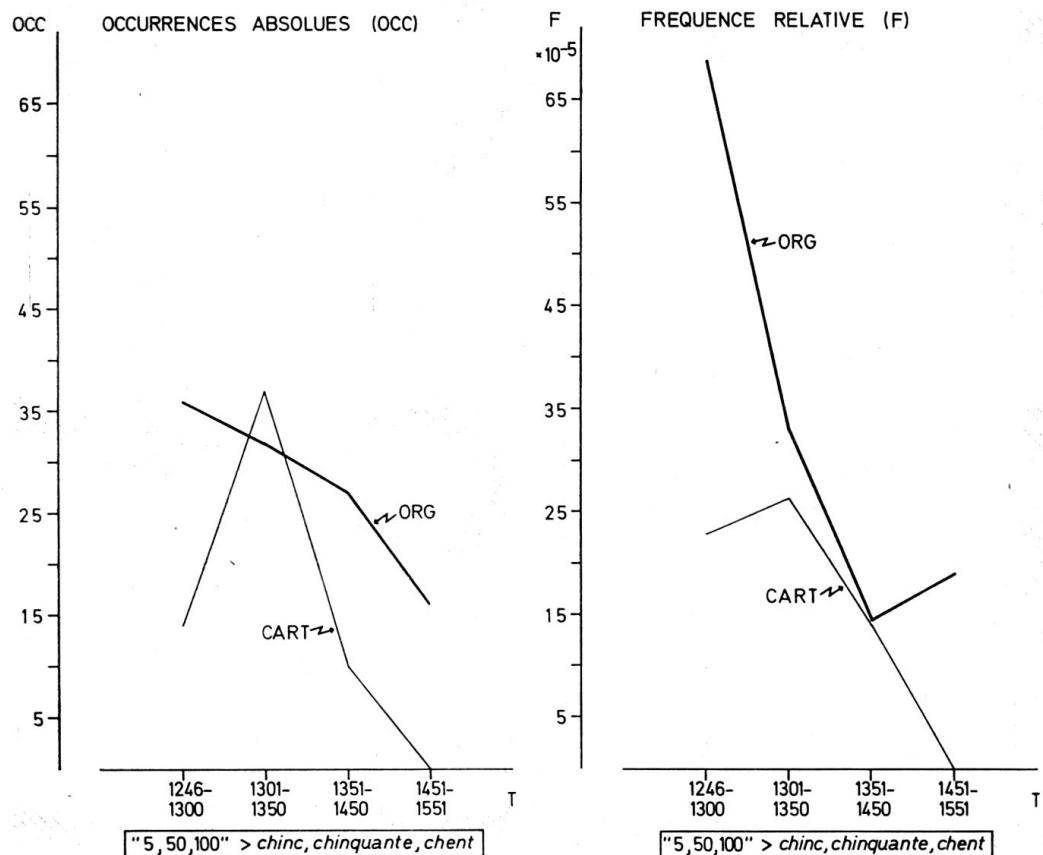
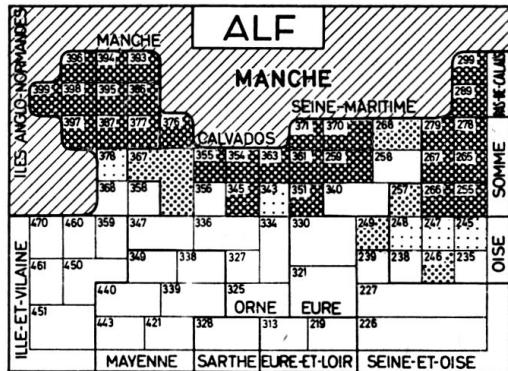
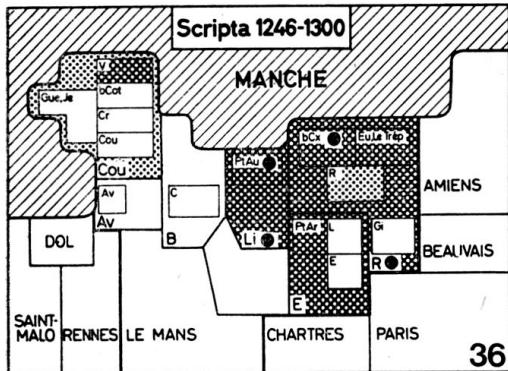


FIG. 3.4.1. — Évolution diachronique des occurrences absolues (OCC) et de la fréquence relative (F) des graphies régionales issues de CINQUE, CINQUAGINTA, CENTU latins dans les pièces originales (ORG) et dans les copies (CART). Pour les données numériques voir le tableau 3.4.4.

De tous les clichés présentés jusqu'ici il ressort fort bien que l'endroit du tarissement définitif des graphies régionales coïncide régulièrement avec le centre de gravité du phonétisme générateur présumé. Comme ce centre de gravité ne semble pas s'être déplacé considérablement entre 1246 et 1551, vu l'isomorphie remarquable des profils choroplèthes contenus dans les réseaux « Scripta » de nos cartes, il en appert que les relations typologiques entre les registres écrit (de plus en plus francisant) et oral (d'une normannité apparemment constante), au sein de la compétence multiple des scribes médiévaux, se sont progressivement affaiblies, donc déplacées et partant déséquilibrées. Nous en avons exposé les raisons plus haut : voir ci-dessus, 0.I.I, 0.3, I.I-I.3.



3.5. Distribution numérique du corpus dépouillé.

Voir le tableau 3.5., p. 394.

4. CONCLUSION.

Arrivés au terme de notre étude, nous tenons à retracer encore une fois le cheminement méthodologique de notre argumentation. A partir du fait que, dans un diasystème linguistique richement articulé en registres oraux et écrits, tel celui de l'ancien et du moyen français, il doit y avoir une interaction réciproque entre ces registres coexistants, nous avons dégagé dans la masse des chartes médiévales de Normandie deux registres bien différenciés l'un de l'autre (ORG et CART), tout en les insérant dans une matrice bidimensionnelle comportant les coordonnées du temps (axe diachronique) et de l'espace (axe diatopique). Un procédé statistique d'allure plutôt simple nous a permis ensuite de définir — au sein de notre réseau diasystémique — certains foyers d'irradiation scripturaires, véritables épicentres normatifs, et de les confronter avec les données dialectales de

(*Légende et note des figures 3.4.2. et 3.4.3.*)

LÉGENDE (Scripta).

y : effectif réel des occurrences au-dessous de l'effectif théorique.

z : effectif réel des occurrences au-dessus de l'effectif théorique.

Plage choroplèthe munie d'un point : centre scripturaire (ou diocèse) dont le nombre des occurrences est tout particulièrement élevé (appréciation statistique de l'écart entre les effectifs théorique et réel ; voir 2.5.1).

36, 32, ... : nombre des occurrences par tranche « synchronique ».

Pour les données numériques voir le tableau 3.4.4.

LÉGENDE (ALF)

Stratification des formes dialectales en [š]
(< CINQUE, CINQUAGINTA, CENTU latins)

(selon 5 cartes de l'ALF¹).

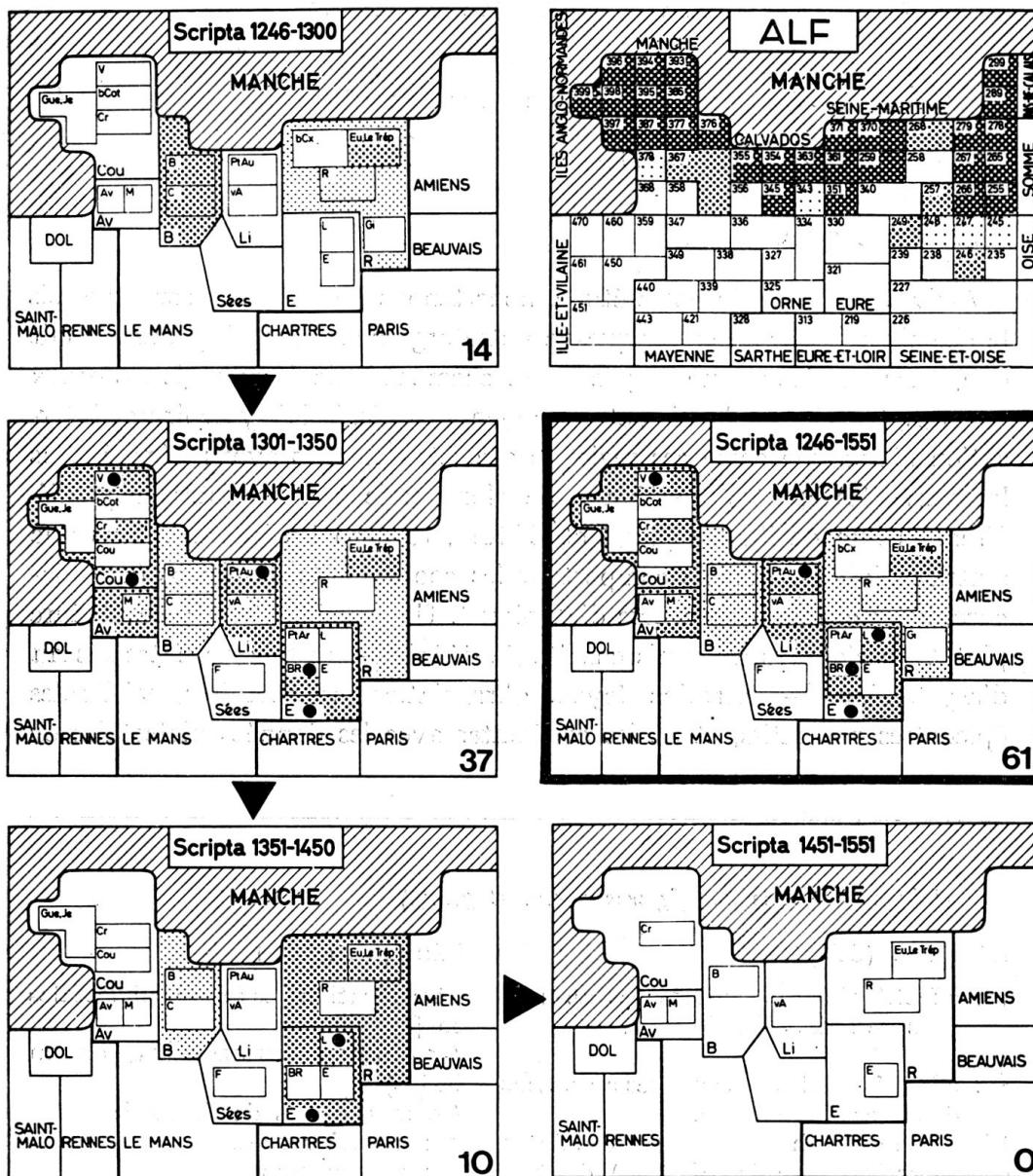
1 : 2 occurrences.

2 : 3 occurrences.

3 : 4-5 occurrences.

Moyenne arithmétique :
2,22 occurrences/point d'atlas.

1. Nous avons utilisé 5 cartes de l'ALF : 211 cent, 212 cent ans, 289 cinq, 290 écu de cinq francs, 291 cinquante.



LEGENDE (Scripta)

CARTy z
 — limite de la Normandie scripturaire
 — limite de diocèse
 Av. B. diocèse
 — centre scripturaire

b	Bailli	Cot	Cotentin	L	Louviers
v	Vicomte	Cou	Coutances	LeTrép	Le Tréport
A	Auge	Cr	Carentan	Li	Lisieux
Av	Avranches	Cx	Caux	M	Mortain
B	Bayeux	E	Evreux	PIAr	Pont-de-l'Arche
BR	Beaumont-le-Roger	F	Falaise	PIAu	Pont-Audemer
C	Caen	Gi	Gisors	R	Rouen
		Gue	Guernesey	V	Valognes
		Je	Jersey		

LEGENDE (ALF)

1	2	3
4	5	6

— littoral normand
 — limite de département
 — limite entre les points ALF

FIG. 3.4.3. — Stratification des graphies régionales issues de CINQUE, CINQUAGINTA, CENTU latins dans les copies (CART).

14, 37, ... : nombre des occurrences par tranche « synchronique ».
 Pour les données numériques voir le tableau 3.4.4.

TABLEAU 3.4.4

Distribution numérique des graphies régionales issues de CINQUE, CINQUAGINTA, CENTU latins.

F	1246 - 1300		1301 - 1350	
	OCC	CART	ORG	CART
	OCC	CART	OCC	CART
NORMANDIE	36	14	32	37

F	1351 - 1450		1451 - 1551		1246 - 1551	
	ORG	CART	ORG	CART	ORG	CART
	OCC	CART	OCC	CART	OCC	CART
	27	10	16	0	111	61

DIOCESES	EC	EC	EC	EC
Rouen	24 + 2,8	2 - 0,7	20 + 9,9	2 - 2,3
Bayeux	0 - 0,6	12 + 4,4	1 - 1,4	3 - 10,8
Avranches	0 - 1,6	0 - 0,4	0 - 2,1	3 + 1,6
Evreux	8 + 3,3	0 - 0,3	1 - 3,2	13 + 6,6
Coutances	1 - 5,2	0 - 2,0	8 - 3,7	10 + 5,4
Lisieux	3 + 2,1	0 - 0,8	2 + 0,9	6 + 2,7
Sees				0 - 2,8
Le Mans	0 - 0,9	0 - 0,1	0 - 0,4	0 - 0,3

	EC	EC	EC	EC	EC	EC
R	9 + 0,4	4 + 1,9	3 - 2,5	56 + 16,4	8 - 1,8	
B	7 + 2,8	1 - 2,8	7 + 5,1	15 + 2,6	16 - 8,7	
A	0 - 1,2	0 - 0,3	1 + 0,8	1 - 3,9	3 + 0,7	
E	1 - 1,2	5 + 3,4	0 - 2,6	10 - 2,9	18 + 9,5	
C	10 + 2,9	0 - 1,2	5 + 0,4	24 - 7,3	10 + 2,2	
L	0 - 1,3	0 - 0,6	0 - 0,4	5 + 0,8	6 + 1,3	
S	0 - 0,6	0 - 0,2	0 - 0,1	0 - 1,3	0 - 2,8	
LM	0 - 1,9	0 - 0,1	0 - 0,2	0 - 4,4	0 - 0,5	

CENTRES SCRIPTURAIRE	EC	EC	EC	EC
Rouen	8 - 5,6	1 - 0,2	4 + 0,2	0 - 2,5
Bayeux		7 + 1,9	1 + 0,7	1 - 2,3
Avranches	0 - 1,6	0 - 0,1	0 - 1,6	
Evreux	0 - 1,0	0 - 0,2		0 - 0,3
Coutances	0 - 3,1		5 - 0,3	0 - 0,5
Valognes	1 + 0,4	0 - 0,1	1 + 0,8	8 + 5,8
Bailli du Cotentin	0 - 1,6	0 - 1,0	0 - 3,4	0 - 0,5
Carentan	0 - 0,5	0 - 0,1	2 + 1,6	2 + 1,2
Mortain		0 - 0,3	0 - 0,1	1 - 0,1
Falaise				0 - 2,4
Beaumont-le-Roger			1 + 0,1	12 + 7,2
Vicomte d'Auge		0 - 0,4	0 - 1,5	1 - 0,3
Louviers	0 - 0,4	0 - 0,1	0 - 0,9	0 - 0,5
Gisors	0 - 2,2	0 - 0,2	0 - 2,2	
Eu, Le Tréport	2 + 0,2	1 + 0,1	1 + 0,2	2 + 0,8
Bailli de Caux	9 + 7,0	0 - 0,1	4 + 3,0	
Pont-de-l'Arche	2 + 1,0		0 - 1,0	0 - 0,3
Pont-Audemer	3 + 2,1	0 - 0,2	0 - 0,5	5 + 4,1
Guernesey, Jersey	0 - 0,4	0 - 0,5	0 - 1,9	0 - 0,7
Caen	0 - 0,3	2 + 0,1	0 - 1,7	2 - 7,3
RESTE	11 + 5,9	3 + 1,5	13 + 8,7	3 - 1,4

	EC	EC	EC	EC	EC	EC
R	5 - 0,9	0 - 1,3	3 - 0,2	20 - 3,5	1 - 4,3	
B	0 - 0,4	1 - 1,6	0 - 0,2	1 - 0,3	9 - 2,7	
A	0 - 0,5	0 - 0,1	0 - 0,0	0 - 3,0	0 - 0,2	
E	0 - 0,2	0 - 0,1	0 - 0,8	0 - 1,8	0 - 0,9	
C	1 - 2,5	0 - 0,2	0 - 3,1	6 - 10,1	0 - 0,7	
V	1 + 0,3		0 - 0,1	3 + 1,2	8 + 6,1	
B	0 - 0,8		0 - 0,4	0 - 5,5	0 - 1,4	
C	5 + 4,6	0 - 0,3	0 - 0,1	7 + 5,5	2 + 0,7	
M	0 - 0,0	0 - 0,2	0 - 0,0	0 - 0,2	1 - 0,7	
F	0 - 0,5	0 - 0,2	0 - 0,1	0 - 1,2	0 - 2,3	
BR	0 - 0,0	0 - 1,2		1 + 0,2	12 + 6,2	
VA	0 - 0,4	0 - 0,2	0 - 0,1	0 - 2,1	1 - 1,0	
L	1 + 0,3	5 + 4,8	0 - 0,8	1 - 2,4	5 + 4,2	
G	0 - 0,0			0 - 2,7	0 - 0,2	
E	0 - 0,3	1 + 0,4		3 + 1,1	4 + 1,0	
BC				13 + 11,4	0 - 0,1	
AR	0 - 0,7		0 - 0,4	2 - 1,1	0 - 0,2	
AU	0 - 0,1	0 - 0,1	0 - 0,2	3 + 1,6	5 + 3,9	
G	3 + 1,7	0 - 0,1	6 + 5,5	9 + 4,1	0 - 1,1	
C	7 + 3,8	0 - 0,9	4 + 2,7	11 + 1,9	4 - 6,8	
R	4 - 3,1	3 + 1,0	3 - 1,0	31 + 7,0	9 + 0,5	

■ pas de corpus scripturaire.

ORG : chartes de première main.

CART : chartes de seconde main.

OCC : nombre des occurrences.

EC : écart de l'effectif théorique.

F : facteur.

TABLEAU 3.5.

Distribution numérique du corpus scripturaire dépouillé (pièces originales-ORG et copies-CART).

1246 - 1300				1301 - 1350				1351 - 1450				1451 - 1551				1246 - 1551								
ORG		CART		ORG		CART		ORG		CART		ORG		CART		ORG		CART						
NCh	NM	NCh	NM	NCh	NM	NCh	NM	NCh	NM	NCh	NM	NCh	NM	NCh	NM	NCh	NM	NCh	NM					
NORMANDIE				112	52328	169	61057	193	96715	296	140476	N	435	183905	128	70729	156	83890	21	8702	896	416838	614	280964
DIOCESES																								
Rouen	56	30836	38	11595	55	30431	31	16406	R	108	58304	22	15068	43	29249	3	2110	262	148820	94	45179			
Bayeux	4	834	85	33193	18	7139	98	52547	B	77	28308	45	26849	22	10380	6	1225	121	46661	234	113814			
Avranches	8	2347	8	1594	15	6361	24	5412	A	20	8248	6	1977	6	1464	5	1406	49	18420	43	10389			
Evreux	15	6834	4	1526	20	12819	52	24137	E	29	14659	25	11600	24	13957	4	1942	88	48269	85	39205			
Coutances	21	8957	21	8823	75	35456	37	17578	C	129	48537	18	8577	53	24599	1	731	278	117549	77	35709			
Lisieux	3	1279	10	3373	6	3415	28	12668	L	20	8869	6	4201	4	2303	2	1288	33	15866	46	21530			
Sees								23	10554	S	15	3918	5	1697	3	805			18	4723	30	12931		
Le Mans	5	1241	1	273	4	1094	3	1174	L	37	13062	1	760	1	1133			47	16530	5	2207			
CENTRES SCRIPTURAIRES																								
Rouen	31	19760	17	5324	16	11523	17	9538	R	82	40207	9	9393	25	16845	1	137	154	88335	44	24392			
Bayeux					57	22426	2	1006	B	11	2716	31	18499	4	1270	2	264	17	4992	112	53725			
Avranches	8	2347	1	233	13	4943			A	12	3730	1	388	3	405	1	502	36	11425	3	1123			
Evreux	3	1406	2	895				2	E	2	1139	1	400	9	4321	4	1942	14	6866	9	4245			
Coutances	9	4463			33	16090	2	1727	C	57	23587	3	1286	34	16470			133	60610	5	3013			
Valognes	2	849	1	578	3	640	16	8267	V	14	4582			2	806			21	6877	17	8845			
Bailli du Cotentin	6	2384	11	4395	13	10276	6	1973	B	16	5770			3	2382			38	20812	17	6368			
Carentan	2	752	1	275	4	1285	8	2995	C	7	2877	3	1965	1	574	1	731	14	5488	13	5966			
Mortain					6	1175	1	374	M	1	211	5	1589	1	122	4	904	3	707	37	7860			
Falaise								19	F	17	3603	4	1385	3	805			20	4408	23	10495			
Beaumont-le-Roger							4	2722	B	1	313	19	8215					5	3035	59	26570			
Vicomte d'Auge					5	1927	4	4416	V	5	2504	3	1271	2	864	1	953	11	7784	20	9144			
Louviers	1	555	1	475	5	2711	3	1933	L	13	4951	2	1115	6	4568			25	12785	6	3523			
Gisors	7	3139	4	1083	10	6521			G	1	310							18	9970	4	1083			
Eu, Le Tréport	6	2609	12	4141	4	2423	10	4521	E	4	2170	9	4083			1	1286	14	7202	32	14031			
Bailli de Caux	4	2902	2	477	6	3145			B									10	6047	2	477			
Pont-de-l'Arche	4	1472			4	3002	2	1089	P	10	4774			4	2279			22	11527	2	1089			
Pont-Audemer	3	1279	2	834	4	1631	10	3563	P	4	951	1	647	2	1439			13	5300	13	5044			
Guernesey, Jersey	2	509	3	1964	20	5828	5	2616	G	24	9129	1	571	12	2897			58	18363	9	5151			
Caen	2	502	21	8274	13	5219	62	35203	C	60	21756	9	6065	13	6819			88	34296	92	49542			
RESTE	22	7400	23	6581	34	12960	39	16857	R	94	48625	27	13857	32	121024	6	1983	182	90009	95	39278			

██████████ pas de corpus scripturaire.
 ORG : chartes de première main.

CART : chartes de seconde main.
 OCC : nombre des occurrences.

EC : écart de l'effectif théorique.
 F : facteur.

plusieurs cartes synthétiques dressées à partir de l'*ALF*¹. Ces cartes-*ALF*, établies selon les mêmes principes statistiques que les cartes scripturaires et montrant de ce fait des profils normatifs bien accusés, nous ont servi à démontrer l'influence du substrat dialectal générateur. Cette influence va en disparaissant au fil du temps tout en répondant aux impératifs de l'évolution sociolinguistique qui, petit à petit et d'une manière fort constante, aligne le diasystème normand sur le barème scripturaire de Paris. Une analyse scriptologique des chartes médiévales de Normandie aboutit donc à mettre en lumière les conséquences linguistiques de l'inféodation politique de la Normandie à la Couronne de France (1204) et ouvre ainsi des perspectives glottopolitiques en montrant comment — après la disparition de tant d'autres spécificités de Normandie — son orthographe régionalisante, elle aussi, a fini par s'éteindre aplatie sous le rouleau compresseur de Paris.

Hans GOEBL.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET ABRÉVIATIONS

- ALF* : *Atlas linguistique de la France*, éd. J. Gilliéron/E. Edmont, 10 vol., Paris 1902-1910.
- BONNAUD, P. : *Pour une unification des principes graphiques de l'auvergnat* (Cercle d'occitan d'Auvergne « Auvernha Tara d'Oc »; document pédagogique n° 3, nov. 1974), Clermont-Ferrand 1974.
- BRASSEUR, P. : « L'isoglosse de *k* issu de *c* + *a* latin dans le département du Calvados », in : *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux (Colloque de Strasbourg 1971)*, Paris 1973, 311-320.
- BUBEN, V. : *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Bratislava 1935.
- CART : Chartes de seconde main (copies, transcriptions de cartulaire, etc.) ; voir 1.4, 2.2, 3.1 sq.
- CATACH, N./OUY G. : « De Pierre d'Ailly à Jean Antoine de Baïf. Un exemple de double orthographe à la fin du XIV^e siècle », in : *Romania* 97 (1976), 218-248.
- COSERIU, E. : *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid 1967, 11-113.
- COSERIU, E. : « Sistema, Norma e ' Parola ' », in : *Studi linguistici in onore di V. Pisani*, Brescia 1969, 235-253.

1. De telles méthodes quantitatives pourraient être utilisées aussi avec profit dans l'étude du latin épigraphique ; voir Herman 1978.

- DEBRIE, R. : *Essai d'orthographe picarde*, Amiens 1966.
- DESROZIER, P./Ros J. : *L'ortografia occitana. Lo lemosin*, Montpelhièr 1974.
- DIETH, E. *Schwyzerütschi Dialäktschrift. Leitfaden einer einheitlichen Schreibweise für alle Dialekte*, Zürich 1938.
- DODGE, R. : *Die motorischen Wortvorstellungen, ein Beitrag zur Psychologie der Sprache*, Halle 1896.
- EC : écart(s) ; voir 2.4.
- EFFTHEO : effectif(s) théorique(s) ; voir 2.4.
- ERDMANN, B./DODGE R. : *Psychologische Untersuchungen über das Lesen, auf experimenteller Grundlage*, Halle 1898.
- FELLER, J. : « Essai d'orthographe wallonne », in : *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne* 41 (1900), 1-237.
- F : fréquence relative ; voir 2.3.
- FOUCHÉ, P. : *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris 1952, 1969², 1966².
- GIGOT, J.-G. éd. : *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne* (Documents linguistiques de la France, série française, publiés par J. Monfrin avec le concours de L. Fossier, vol. I). Paris 1974.
- GOEBL, H. : *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters* (Comptes rendus de l'Académie de Vienne, classe phil.-hist., vol. 269), Vienne 1970.
- GOEBL, H. : « Moderner Dialekt und mittelalterliche Skripta in der Normandie. Ein Vergleich mit modernen Mitteln », in : *Vox romanica* 31 (1972), 287-333.
- GOEBL, H. : « Qu'est-ce que la scriptologie ? », in : *Medioevo Romanzo* 2 (1975 a), 3-43.
- GOEBL, H. : « Le *Rey* est mort, vive le *Roy* ». Nouveaux regards sur la scriptologie », in : *Travaux de linguistique et de littérature* XIII/1 (1975 b), 145-210.
- GOEBL, H. : « Die Skriptologie — ein linguistisches Aschenbrödel ? Vermischtes zur Methodologie einer discipline-carrefour », in : *Revue roumaine de linguistique* 21 (1976a), 65-84.
- GOEBL, H. : « Problèmes et méthodes de la scriptologie » [discussion ; 1976b], in : Hjorth/Goebel 1976, 88-94.
- GOEBL, H. : « Kontamination und Diasystem. Eine skriptologische Fallstudie zu alt- und mittelfranzösisch *avec ' mit '* », in : *Wortbildung diachron-synchron. Akten des Kolloquiums der Sektion für Diachrone Sprachwissenschaft im Österreichischen linguistischen Programm* (Innsbruck 1975), éd. O. Pannagl, Innsbruck 1976c, 93-129.
- GOEBL, H. : « Wetterleuchten in *scriptologicis*. Streiflichter zur Lage der Empirie innerhalb der Sprachwissenschaft (u. a. auch eine Entgegnung) », in : *Zeitschrift für romanische Philologie* 93 (1977), 542-559.
- GOEBL, H. : « Scriptologie et renouveau d'Oc. Remarques sur le concept de la ' compétence multiple ' », in : *Miscel.lània d'homenatge a Ramon Aramon i Serra*, Barcelona 1980 (sous presse).
- GOSSEN, C. Th. : « Les plus anciennes chartes en langue vulgaire rédigées dans l'Ajoie », in : *Mélanges P. Gardette*, Strasbourg 1966, 197-206.

- GOSSEN, C. Th. : *Französische Skriptastudien. Untersuchungen zu den nord-französischen Urkundensprachen des Mittellalters* (Comptes rendus de l'Académie de Vienne, classe phil.-hist., vol. 253), Vienne 1967.
- GOSSEN, C. Th. : « Graphème et phonème. Le problème central de l'étude des langues écrites du Moyen Age », in : *Revue de linguistique romane* 32 (1968a), 1-16 (aussi in : *Les dialectes de France au Moyen Age et aujourd'hui* 1972, 3-23).
- GOSSEN, C. Th. : « L'interprétation des graphèmes et la phonétique historique de la langue française », in : *Travaux de linguistique et de littérature* VI/1 (1968b), 149-168.
- GOSSEN, C. Th. : *Grammaire de l'ancien picard*, Paris 1970 (1976²).
- GOSSEN, C. Th. : « L'état présent des études sur les dialectes galloromans du Moyen Age », in : *Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes* (Québec 1971), vol. I, Québec 1976, 19-34.
- GUNDERSON, D. V. éd. : *Language and reading. An interdisciplinary approach*, Londres 1974.
- HAENSCH, G. : « La discrepancia entre la llengua escrita i la llengua parlada, un problema essencial del català d'avui i de demà », in : *Actes del II Col. loqui internacional sobre el català* (Amsterdam 1970), Abadia de Montserrat 1976, 255-274.
- HERMAN, J. : « Du latin épigraphique au latin provincial. Essai de sociologie linguistique sur la langue des inscriptions », in : *Étrennes de Septantaine offertes à M. Lejeune*, Paris 1978, 99-114.
- HJORTH, A./GOEBL, H. : « Problèmes et méthodes de la scriptologie » [discussion], in : *Vox romanica* 35 (1976), 84-94.
- JORET, Ch. : *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris 1883.
- KAINZ, F. : *Psychologie der Sprache*, vol. IV : *Spezielle Sprachpsychologie (Das Schreiben, das Lesen, das Sprachgefühl, sprachliche Fehlleistungen)*, Stuttgart 1967.
- KANEFF, S. éd. : *Picture language machines*, Londres 1970.
- KAVANAGH, J. F./MATTINGLY, I. G. éd. : *The relationships between speech and reading*, Cambridge (Mass.) 1972.
- KLOSS, H. : *Die Entstehung neuer germanischer Kultursprachen von 1800 bis 1950*, München 1952.
- KLOSS, H. : « Abstandssprachen und Ausbausprachen », in : *Zur Theorie des Dialekts*, ed. J. Göschel/N. Nail/G. van der Elst, Wiesbaden 1976, 301-322.
- KLOSS, H. : « Über einige Terminologieprobleme in der lingualen Soziolinguistik », in : *Deutsche Sprache* 5 (1977), 224-237.
- KREMNITZ, G. : *Versuche zur Kodifizierung des Okzitanischen seit dem 19. Jahrhundert und ihre Annahme durch die Sprecher*, Tübingen 1974.
- LAFONT, R. : *L'ortografia occitana. Sos principis*. Montpelhièr 1971.
- LAFONT, R. : *L'ortografia occitana. Lo provençau*, Montpelhièr 1972.
- LEBRIJA, A. de : *Reglas de orthographia compuestas por el Maestro Antonio de Lebrija*, Alcalà 1517 (éd. R. C. Alston, Menston 1969).

- LE CACHEUX, P. : « L'établissement des Frères Prêcheurs de Coutances et les plus anciennes chartes françaises de Normandie », in : *Revue catholique de Normandie* 10 (1900-1901), 136-144.
- LECHANTEUR, F. : « La littérature patoise en Normandie », in : *Dialectes belgo-romans* 12 (1950), 125-169.
- LECHANTEUR, F. : « De quelques noms de famille de la Manche », in : *Revue du département de la Manche* 2 (1960), 221-270.
- LEPELLEY, R. : *Le parler normand du Val de Saire (Manche)*, thèse de Paris X, Lille 1973.
- LERCH, W. : *Probleme der Schreibung bei schweizerdeutschen Mundartschriftstellern. Ein Beitrag zum Problem inadäquater Schreibsysteme*, Frauenfeld 1971.
- Les anciens textes romans non littéraires : leur apport à la connaissance de la langue du Moyen Age* (Colloque de Strasbourg 1961), Paris 1963.
- Les dialectes de France au Moyen Age et aujourd'hui : Domaine d'oïl et domaine franco-provençal* (Colloque de Strasbourg 1967), Paris 1972.
- LÖFFLER, H. : « Zum graphematischen Status des Historischen Südwestdeutschen Sprachatlas (HSS) », in : *Alemannica. Landeskundliche Beiträge (Festschrift B. Boesch)*, Freiburg-Bühl (Baden) 1976, 10-27.
- LORIOT, R. : *Les frontières dialectales modernes en Haute-Normandie*, Amiens 1967.
- LÜDTKE, H. : « Ausbreitung der neuhochdeutschen Diphthongierung », in : *Zeitschrift für Mundartforschung* 35 (1968), 97-109.
- MARTI, W. : *Bärndütschi Schrybwys. Ein Wegweiser zum Aufschreiben in berndeutscher Sprache mit einer Einführung in allgemeine Probleme des Aufschreibens und einem Wörterverzeichnis nebst Beispielen*, Bern 1972.
- MONFRIN, J. : « Le mode de tradition des actes écrits et les études de dialectologie », in : *Revue de linguistique romane* 32 (1968), 17-47 (aussi in : *Les dialectes de France au Moyen Age et aujourd'hui* 1972, 25-58).
- MONFRIN, J. : « Les études sur les anciens textes gallo-romans non littéraires », in : *Gigot* 1974, XI-XL.
- MULLER, Ch. : *Initiation à la statistique linguistique*, Paris 1968.
- NYROP, Kr. : *Grammaire historique de la langue française*, tome I, Copenhague-Leipzig-New-York-Paris 1914³.
- OCC : occurrences (absolues) ; voir 2.3.
- OLSCHKI, L. : *Der ideale Mittelpunkt Frankreichs im Mittelalter*, Heidelberg 1913.
- ORG : chartes de première main (pièces originales) ; voir 1.4, 2.2, 3.1 sq.
- PEYRE, H. : *La royaute et les langues provinciales*, Paris, 1933.
- PFISTER, M. : « Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Ile-de-France vor dem 13. Jahrhundert », in : *Vox romanica* 32 (1973) 217-253.
- PIRON, M. : « Les littératures dialectales du domaine d'oïl », in : *Histoire des littératures* (Pléiade), vol. III, Paris, 1958, 1414-1459.
- Primer Congrés Internacional de la Llengua catalana* (Barcelona 1906), Barcelona 1908.

- RAUHUT, F. : « Warum wurde Paris die Hauptstadt Frankreichs ? », in : *Medium Aevum romanicum (Festschrift H. Rheinfelder)*, München 1963, 267-288.
- REMACLE, L. : *Le problème de l'ancien wallon*, Liège 1948.
- ROHR, R. : « Lateinisch anlautendes c- und g- in der Normandie nach den Belegen des ALF », in : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 79 (1969), 252-277.
- SÉGUY, J. : « La fonction minimale du dialecte », in : *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux* (Colloque de Strasbourg 1971), Paris 1973, 27-42.
- SMITH, F. : *Psycholinguistics and reading*, New York 1973.
- SOVIK, N. *Developmental cybernetics of handwriting and graphic behavior. An experimental system analysis of writing readiness and instruction*, Oslo 1975.
- STENGEL, E. : « Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache », in : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 1 (1879), 1-40.
- STÜRZINGER, J. : *Orthographia Gallica. Ältester Traktat über französische Aussprache und Orthographie*, Heilbronn 1884.
- TAULI, V. : « Speech and spelling », in : *Advances in the creation and revision of writing systems*, éd. J. A. Fishman, La Haye-Paris 1977, 17-35.
- TEULAT, R. : « Renaissantisme occitan e normalisacion », in : *Quasèrns de lingüistica occitana* 2 (1975), 3-18.
- THUROT, Ch. : *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, 2 vol., Paris 1881-1883.
- VACHEK, J. : « Zum Problem der geschriebenen Sprache », in : *Travaux du Cercle linguistique de Prague* 8 (1939), 94-104 (aussi in : *A Prague School reader in Linguistics*, éd. J. Vachek, Bloomington-Londres 1966, 441-452).
- WAGNER, R. L. : *La grammaire française. Les niveaux et les domaines. Les normes, les états de langue*, Paris 1968.
- WATHEN-DUNN, W. éd. : *Models for the perception of speech and visual form*, Massachusetts (MIT), 1967.
- WOLEDGE, P. : « Un scribe champenois devant un texte normand. Guiot, copiste de Wace », in : *Mélanges J. Frappier*, vol. II, Genève 1970, 1139-1154.
- WROLSTAD, M. E. : « A manifesto for visible language », in : *Visible Language* 10 (1976) 5-40.